



# Conjoncture

L'année agricole 2023



# Sommaire

**3 Éditorial**

**4 Maïs grain**

**6 Céréales et  
oléoprotéagineux**

**8 Cultures sous contrat  
et kiwis**

**10 Viticulture**

**12 Bois et forêt**

**14 Bovins viande**

**17 Bovins lait**

**21 Ovins**

**24 Caprins**

**26 Porcins**

**29 Palmipèdes**

**31 Volailles de chair**

**33 Équins**

**36 Pisciculture**

**38 Agriculture biologique**

**41 Circuits courts  
et agritourisme**

# Interview

## Quel est le bilan de santé de la ferme 64 ?

**Bernard Layre** - Nous avons toujours la pression des événements climatiques mais, heureusement, nous avons eu les volumes d'eau d'une année normale. Ce qui a permis, malgré les coups de grêle et les coups de vent, de maintenir un bon niveau de production de manière globale. Il y a bien entendu des spécificités, et par secteur, et par filière. Nous avons encore des difficultés sur les filières d'élevage, avec une pression sanitaire très forte. Sans oublier la volatilité des prix toujours importante.

**Pierre Moureu** - Les filières d'élevage souffrent depuis un certain nombre d'années, avec une forte décapitalisation. La chambre d'agriculture a donc choisi d'orienter le comité du mois de janvier sur cette problématique. Nous devons nous poser les bonnes questions pour voir comment nous pouvons orienter les programmes dans les années à venir pour maintenir l'élevage dans notre département.

## Quelles sont les filières qui tirent leur épingle du jeu ?

**Bernard Layre** - Certaines filières ont des prix qui vont un peu mieux mais cela reste très fragile, notamment à cause de l'inflation sur les charges. Que ce soit en porc ou en palmipède, la situation est meilleure mais il ne faut pas oublier que ces productions sortent de plusieurs années compliquées. Il faut donc tout mettre en œuvre, avec les différents acteurs, pour conserver nos producteurs mais aussi susciter des vocations pour en attirer de nouveaux.

**Pierre Moureu** - Il n'y a pas que le problème économique. C'est un ensemble qui joue. Le recalibrage de la PAC s'est fait contre l'élevage au niveau européen. Nous devons aussi faire face à un gros problème d'acceptation sociétale. Sans oublier la main-d'œuvre. Il est de plus en plus difficile de trouver du monde.

## Les filières animales semblent vous préoccuper ?

**Bernard Layre** - Suivant les secteurs, nous avons un regard attentif pour éviter qu'il y ait une plus forte décapitalisation. C'est par exemple la première fois où la décapitalisation dans la filière lait est à deux chiffres... 10 %, cela nous alerte.

**Pierre Moureu** - Une question se pose. Avons-nous les filières animales adaptées aux marchés, aux attentes des consommateurs ? En volaille, la France importe plus de 50 % de la production de poulet. Nous ne sommes plus capables de répondre à la demande des consommateurs. Alors faut-il réorienter notre production ? Ou restons-nous sur le schéma de la montée en gamme ? Ce sont des questions de fond à se poser.



**Bernard Layre**

Président de la  
Chambre d'Agriculture



Sinon nous allons perdre notre souveraineté alimentaire et nous serons dépendants des autres.

**Bernard Layre** - Je fais être plus sévère que Pierre. Nous avons déjà perdu notre souveraineté. Nous ne sommes pas autosuffisants et donc les importations comblent ce manque de production. La France a toujours été une force exportatrice depuis les Trente glorieuses. Aujourd'hui c'est l'effet inverse. Après, à chaque fois qu'un producteur veut développer un élevage de poulet standard, une association se monte pour contester. Le comportement, entre ce que veut le consommateur et ce que veut le citoyen, est parfois opposé, alors que c'est la même personne. Ils veulent consommer local, mais ils ne veulent pas qu'on produise localement...

## Quelles actions la chambre d'agriculture met-elle en place pour soutenir les exploitations agricoles ?

**Pierre Moureu** - Nous menons un travail politique auprès de nos décideurs pour qu'ils prennent conscience des voies que l'on doit réexplorer pour ramener de la valeur sur nos exploitations. C'est un rôle majeur de la chambre d'agriculture.

**Bernard Layre** - Nous avons aussi cette mission de conseil au quotidien auprès des agriculteurs du département. À chaque fois qu'un exploitant décroche de ce soutien apporté par nos conseillers, il ne lui reste pas beaucoup de mois à rester dans son métier. Nous devons donc conforter ces missions indispensables, en travaillant de manière transversale avec les autres acteurs du territoire. Cela nous permettra de relever les défis qui se dressent devant nous, comme l'adaptation au changement climatique.

## Cette année fut l'an 1 de l'application de la réforme de la PAC. Quel bilan en tirez-vous ?

**Bernard Layre** - Je pensais que l'État avait appris de l'expérience catastrophique de la réforme de 2014... Malheureusement, pour la mise en place de cette nouvelle réforme, nous avons encore des déboires sur des logiciels, sur des enregistrements, sur des traitements des dossiers PAC... Cela a amené nos techniciens à travailler deux fois, trois fois, quatre fois sur le même dossier. Ce fut très lourd. Ce surplus de travail, nous ne pouvons pas le facturer à l'agriculture. Donc c'est sur nos propres deniers.

Je dirais également que cette réforme donne encore plus de place à l'aspect environnemental. Le travail conduit par la profession agricole, dans son ensemble, a permis aux agriculteurs d'émarger aux aides de la PAC, et notamment aux éco-régimes. C'est important.



**Pierre Moureu,**

Président du Comité  
d'orientation Économie



# 100 q/ha



# 72 000 ha

# 4 ans

de baisse des surfaces de maïs dans le 64



La production mondiale de maïs est largement favorable avec des rendements en hausse sur plusieurs pays exportateurs : Ukraine, Russie et États-Unis notamment. Entre cette production haussière et celle du blé qui l'a été tout autant, des stocks en hausse et un prix du pétrole en baisse, le prix suit la courbe inverse avec une baisse rapide au cours de l'année 2023.

## Bilan national

En Mt	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Surfaces (1000 ha)	1 764	1 559	1 368	1 435	1 426	1 506	1 690	1 460	1 361	1 238
Rendements (q/ha)	102	84	76	101,2	89,2	86,3	80,3	104,1	78,9	98,5
Production (1000 t)	17 957	13 059	10 435	14 534	12 725	12 995	13 576	15 202	10 738	12 200

Source : FranceAgriMer

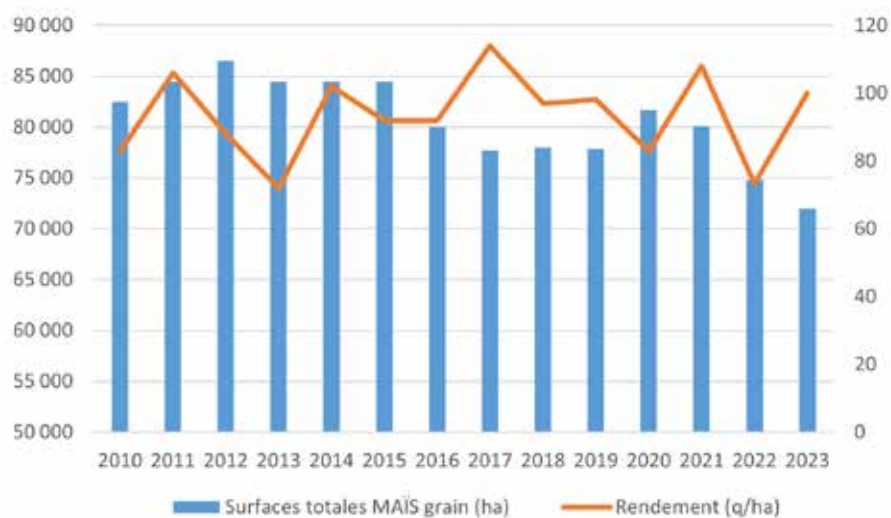
Au niveau national, 2023 est la quatrième meilleure année sur la décennie écoulée en terme de rendements. Par contre les surfaces en maïs n'arrêtent pas de baisser, pour la quatrième année consécutive. Ceci est la conséquence notamment d'une année 2022 compliquée qui a favorisé des cultures d'hiver voire des cultures de printemps moins sensibles au manque d'eau.

## Bilan de campagne en Nouvelle-Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques

Maïs grain	Production 2023 (prévisionnel)		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte
Dordogne	16 890	85	143 500
Gironde	18 350	113,9	209 060
Landes	83 585	110,7	925 290
Lot & Garonne	28 150	105,4	296 795
Pyrénées-Atlantiques	72 000	100	720 250
Nouvelle-Aquitaine	335 442	98,2	3 292 728

Source : FranceAgriMer

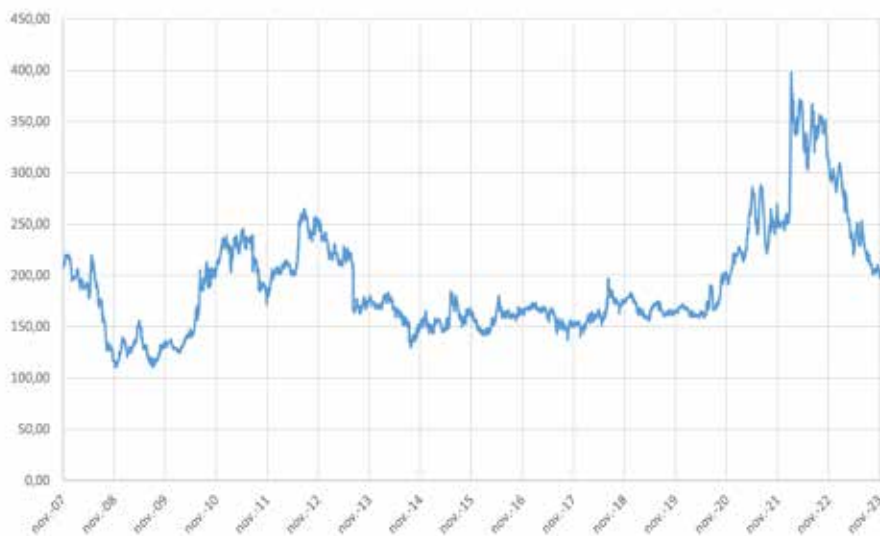
### Surfaces et rendement du maïs grain dans les Pyrénées-Atlantiques



Il en va de même pour les Pyrénées-Atlantiques, pour la quatrième année consécutive les surfaces de maïs grain sont en baisse et n'ont jamais été aussi basses.

L'emblavement du maïs subit les conséquences de 2022 mais aussi d'un printemps humide qui a perturbé les semis aux mois de mai et juin. Certains semis ont été faits en conditions humides, hypothéquant les rendements. Mais, globalement, la pluviométrie clémente et les unités chaleur de cet été ont permis d'atteindre un bon potentiel dans la large majorité des surfaces semées.

### Maïs Fob Atlantique - Base juillet



Après avoir atteint des sommets en 2021 et 2022, le prix de vente a chuté rapidement en 2023 pour revenir à des niveaux de 2020 et les perspectives ne sont pas optimistes pour 2024. Les hausses de rendements permettent de compenser en partie cette baisse des cours à laquelle il faut ajouter un coût de séchage onéreux. Dans l'ensemble, les conditions de récoltes ont été bonnes, avec un maïs de qualité, bien que celles-ci aient été tardives du fait de semis retardés mais aussi dans l'espoir de réduire les frais de séchage.

Au final, on retiendra de 2023 une année favorable au maïs mais avec des perspectives assez incertaines pour 2024.



## Céréales à pailles et oléoprotéagineux : 2023, bien mieux que 2022 !

# 9 500 ha

de céréales à paille



# 19 200 ha

d'oléoprotéagineux dont 10 000 de soja dans le 64



### Céréales à pailles et oléoprotéagineux

Estimation des rendements moyens nationaux 2022					
	2019 q/ha	2020 q/ha	2021 q/ha	2022 q/ha	2023 q/ha
Blé tendre	79,3	68,4	71,3	71,8	73,9
Orge d'hiver	70,8	53	66,2	65,7	70,8
Colza	31,1	29,2	33,4	36,7	31,7
Tournesol	22	21,4	28,7	21,3	25,8
Soja	25,4	23	29,1	21,4	27,1
Pois protéagineux	40	27,5	30,1	30,5	33,1

### Céréales à pailles

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, le blé tendre a retrouvé un rendement un peu plus correct après 3 années compliquées, à l'image du reste du pays. Les surfaces sont en hausse, surtout sur les départements de l'ancienne aquitaine.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, le rendement du blé reste moyen, sous les 60 q/ha mais les surfaces en forte hausse (+ 900 ha). Ceci est notamment lié à des surfaces 2022 très faibles et à la sécheresse de 2022 qui a conduit à semer plus de cultures d'hiver.

Pour l'orge d'hiver, c'est aussi une augmentation des surfaces de + 500 ha dans le 64, pour les mêmes raisons.

En termes de rendement, les fortes pluies du printemps ont fait chuter le potentiel alors que jusqu'en avril ceux-ci étaient au plus haut. La qualité a aussi été dévaluée.

### Production 2023

BLÉ TENDRE		Production 2023	
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	24 785	56	138 796
Gironde	5 575	64	35 680
Landes	2 845	56	15 932
Lot & Garonne	55 200	68	375 360
Pyrénées-Atlantiques	4 600	58	26 680
Nouvelle-Aquitaine	491 020	65	3 192 888
Évolution / 2022	+ 3 %	+ 22 %	+ 26 %

TOUTES ORGES	Production 2023		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	9 100	54	49 140
Gironde	1 300	54	7 020
Landes	910	57	5 187
Lot & Garonne	9 795	59	57 791
Pyrénées-Atlantiques	1 925	54	10 395
Nouvelle-Aquitaine	119 570	65,4	781 622
Évolution / 2022	+ 6 %	+ 27 %	+ 35 %



TRITICALE	Production 2023		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	8 860	48	42 528
Gironde	955	48	4 775
Landes	1 830	50	9 150
Lot & Garonne	2 230	50	11 150
Pyrénées-Atlantiques	3 010	43	12 943
Nouvelle-Aquitaine	70 620	48,4	341 515
Évolution / 2021	- 2 %	+ 7 %	+ 5 %



## Les oléoprotéagineux 2023

COLZA	Production 2023		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	4 387	31	13 600
Gironde	677	25	1 693
Landes	1 530	23	3 519
Lot & Garonne	4 801	25	12 003
Pyrénées-Atlantiques	1 760	26	4 576
Nouvelle-Aquitaine	125 905	29,5	371 350
Évolution / 2021	- 2 %	0	- 2 %

SOJA	Production 2023		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	1 805	25	4 513
Gironde	2 500	25	6 500
Landes	6 435	26	16 731
Lot & Garonne	16 635	27	44 915
Pyrénées-Atlantiques	10 355	30	31 065
Nouvelle-Aquitaine	41 906	27,2	113 832
Évolution / 2021	- 14 %	+ 23 %	+ 6 %

En Nouvelle-Aquitaine, 2022 avait vu les surfaces d'oléoprotéagineux augmenter fortement, 2023 marque une légère baisse et un retour à une valeur intermédiaire entre 2021 et 2022.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, les surfaces de soja marquent le pas avec une première stagnation depuis 2019. Le rendement est aussi limité par la faible pluviométrie en fin de cycle ainsi que des attaques de punaises au cours de l'été.

Pour le tournesol, après un quasi doublement des surfaces en 2022, le retrait des surfaces est significatif (- 1 500 ha), et le rendement est correct dans l'ensemble mais cache des disparités.

TOURNESOL	Production 2023		
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	15 235	22	33 517
Gironde	3 980	22	8 756
Landes	8 650	23	19 895
Lot & Garonne	31 150	26	80 990
Pyrénées-Atlantiques	7 107	26	18 478
Nouvelle-Aquitaine	228 072	24,7	563 896
Évolution / 2021	- 5 %	+ 20 %	+ 15 %

Les oléoprotéagineux de printemps confortent leur place localement avec des rendements globalement meilleurs dans le 64 qu'en France. À l'instar du maïs, les prix 2023 ont aussi chuté et les marges se sont réduites en conséquence malgré des rendements en hausse.



## Le maïs semence : des rendements nettement supérieurs aux objectifs

# 5 000 ha

de maïs semence implantés



Le plan de production était en hausse en 2023 avec plus de 5 000 ha implantés dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Après une sécheresse historique en 2022 qui s'est poursuivie jusqu'au mois de mars 2023, la période de semis a connu d'importantes précipitations. Les semis se sont finalement réalisés dans des conditions moyennes entre les épisodes pluvieux. Des orages violents sont venus anéantir environ 300 ha de culture avant la floraison (secteur Uzein, Bournos, Arroses).

Il a fallu irriguer avec 3 à 4 tours d'eau en 2023 contre en moyenne 7 en 2022.

La récolte a été très bonne avec des objectifs dépassés sur l'ensemble du département. 120 % autour de Saint-Palais, 105 % sur la partie Uzein, Nord-Est du Département.

Les prix des contrats, en légère baisse par rapport à 2022 ont été très bons.

Les perspectives 2024 devraient être orientées à la baisse en termes de surface (- 10 à 20 %) et de prix (- 10 à 15 %). À confirmer lors des plans de production en début d'année.

# 2 000 ha

cultivés de maïs doux, 17 T/ha

# 400 ha

de kiwis, 16 à 20 T/ha

# 16 ha

de tabac pour 9 producteurs



## Le maïs doux : des rendements en berne, surtout sur les maïs tardifs

Le plan de production 2023 était stable par rapport à 2022 avec environ 2000 ha cultivés.

Le rendement moyen dans le département des Pyrénées-Atlantiques est proche de l'objectif: 17 T/ha. Les rendements sont cependant très hétérogènes selon les secteurs.

**Secteur Soumoulou:** 1 295 ha cultivés. Secteur très touché par les conditions météorologiques compliquées (fortes pluies sur les semis, tempête, grêle, manque d'eau sur la fin de la récolte, parasitisme...). Le rende-

ment moyen a été de 15 T soit 10 % inférieur à l'objectif.

**Secteur Orthez / Gave d'Oloron:** 250 ha cultivés. Très bons rendements, + 25 % par rapport aux prévisions.

**Secteur Denguin, Sault, Lescar:** 470 ha cultivés. Bons rendements, + 6 % par rapport aux prévisions.

Les prix fixés en début d'année ont continué d'augmenter, avec environ 60 % de hausse en deux ans. Pour ce qui est des perspec-

tives 2024, la surface cultivée devrait se maintenir pour répondre à la demande du marché, peut-être en baisse très légère. Les prix seront orientés à la baisse mais devraient rester bons.





## Tabac : une année moyenne, marquée par les aléas climatiques

Les surfaces dans le département des Pyrénées-Atlantiques restent limitées. En 2023, les surfaces ont atteint 16 ha pour 9 producteurs répartis comme suit :

Burley, 8,5 ha, Tabac brun, 0,5 ha et Virginie, 7 ha.

Les pluies de juillet ont compliqué le développement des plans et le manque de pluie en septembre et octobre ont impacté le poids de la récolte.

Malgré tout, la qualité a été au rendez-vous.

Pas de variation importante prévue en 2024.



## Le kiwi : des rendements très hétérogènes mais des prix qui se maintiennent à un bon niveau



Les vergers n'ont connu aucune période de gel en 2023 ce qui a permis d'éviter l'aspergion de printemps parfois préjudiciable pour le système racinaire (asphyxie). Le printemps humide et le manque de luminosité du mois de juillet ont été compensés par une fin d'été et un mois d'octobre secs.

La récolte a ainsi été retardée ce qui a permis des gains de calibres.

En 2023, les surfaces en kiwi ont continué leur progression avec la plantation de quelques hectares (jaunes, verts et rouges) pour une surface totale d'environ 400 ha sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

La situation est très hétérogène au niveau des rendements en 2023 :

Rendement kiwis jaunes : évolution constante en termes de rendement et de calibre (115 g). Environ 20 T/ha en moyenne avec des rendements atteignant plus de 40 T/ha sur quelques parcelles voire plus de 60 T/ha ;

Rendement kiwis verts : légère augmentation en termes de rendement et de calibre (90 g) malgré les difficultés liées à l'asphyxie racinaire et la mortalité de certains pieds. Les inondations à répétition ont en effet entraîné une mortalité importante des vergers ces dernières années. Les rendements moyens seront de l'ordre de 16 T/ha en moyenne.

Sous l'effet de la demande et du manque de production au niveau national et mondial,

les prix de vente se maintiennent à un prix moyen 1,75 €/kg pour le vert 2 €/kg pour le jaune.

La fin de l'année pluvieuse est source d'inquiétude avec un risque de mortalité accru pour le printemps 2024.

Les perspectives de développement dans le département restent positives avec plusieurs dizaines d'hectares en plantation dans les années à venir et plusieurs centaines d'hectares à plus long terme.



## Des conditions météorologiques défavorables à la culture de la vigne : encore une faible récolte

### + 1°C

de température moyenne annuelle



### + 400 mm

de pluviométrie annuelle

### - 30 %

de volume de récolte



### Contexte mondial et national

En 2023, la production mondiale de vin devrait se situer autour de 244,1 millions d'hectolitres, en baisse de 7 % par rapport à 2022. Ce sera sans doute la plus faible récolte des 60 dernières années. La quasi-totalité de l'hémisphère sud et l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont connu des conditions météorologiques extrêmes (gelées ou fortes précipitations ou sécheresses qui ont affecté les rendements dans des proportions pouvant atteindre - 30 %). En France, la production devrait atteindre 46 millions d'hectolitres, soit un volume équivalent à 2022. La situation est toutefois très contrastée entre les vignobles: le Sud-Ouest, le Languedoc-Roussillon et la Nouvelle-Aquitaine ont été très affectés par le mildiou et la sécheresse alors que la situation est plutôt bonne dans les autres vignobles.

La consommation mondiale de vin estimée en 2022 à 232 millions d'hectolitres est en baisse de 1 % par rapport à 2021. La baisse de la consommation chinoise depuis 2018, puis le covid-19, puis la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui en a découlé, sont les principaux éléments explicatifs de cette baisse. La hausse des coûts de production a entraîné une augmentation significative des prix du vin au consommateur. Selon les pays, les évolutions de comportements en termes de consommation de vins sont plus hétérogènes. Chine, Brésil, Belgique enregistrent des baisses de 13 à 16 % alors que la consommation a progressé au Portugal ou en Afrique du Sud dans des proportions quasi équivalentes.

En France, la consommation remonte encore (+1,5 %) et se rapproche des volumes consommés avant 2019. C'est le premier pays consommateur de l'UE. Toutefois, les études de panel de consommateurs ont montré une baisse du nombre de foyer ayant acheté du vin au moins une fois dans

l'année (- 1 million sur les 28,6 dénombrés). Dans ce contexte d'inflation, ces consommateurs français ont fait des arbitrages défavorables au vin. Pour les autres, le nombre de bouteilles achetées ainsi que le nombre d'acte d'achat est resté plutôt stable de 2021 à 2022. Sur les 10 premiers mois de 2023, les ventes en grandes distributions sont en baisse de 5 % par rapport à la même période de 2022. En moyenne, en valeur les ventes restent stables (- 0,5 % à 5,28 €/l) mais cette stabilité masque une perte de valeur des AOC de 2,8 % (7,68 €/l) au profit des IGP et vins sans IG (+ 3,9 % à 3,43 €/l). Par couleur, les plus fortes baisses sont observées sur les rouges 2,618 M hl (- 9,9 %) qui enregistrent aussi une baisse en valeur de 5,3 % à 1,790 M d'€. Les blancs, avec 1,335 M d'hl sont aussi en baisse (- 2,5 %) mais progressent en valeur (805,1 M d'€, + 2,6 %).

Face à ce contexte de baisse des prix en AOC rouge, de la fermeture de marchés à l'export et d'une moindre consommation de vin, le ministère de l'agriculture et la région Nouvelle-Aquitaine ont ouvert une procédure d'accompagnement à l'arrachage pour les viticulteurs du Bordelais souhaitant se reconverter ou implanter des bois ou des jachères. Un peu plus de 1000 candidats pour près de 9500 ha se sont engagés dans la démarche (le vignoble bordelais représente environ 110000 ha sur les 750000 ha en production en France).

Dans le même temps, une aide à la distillation de crise a été ouverte pour l'ensemble des vins rouges et rosés de France (à l'exception des bassins du Val de Loire, Centre - Vallée du Rhône et Provence). Près de 3500 vigneron se sont portés candidats pour détruire près de 4,4 millions d'hectolitres de vin.

## Situation des Pyrénées-Atlantiques

Avec 81 062 hl, la récolte 2022 est la plus basse enregistrée à l'échelle du département depuis 2013 (-18 % par rapport à 2021) et ce malgré une augmentation régulière des surfaces en production (+8 % depuis 2015). Le vignoble compte désormais 2 627 ha dont 2 383 en AOC (91 %), 96 en IGP (3,5 %) et 148 en VSIG (5,5 %).

Au 31 août 2023, les stocks sur le département avoisinaient les 180 000 hl, valeur observée avant la période Covid-19 (-8 % par rapport à 2022).

Le millésime 2023 sera caractérisé par une succession d'aléas climatiques et sanitaires qui auront raison de la production dans de nombreuses parcelles :

- Une succession d'alertes à la grêle (26, nombre le plus élevé depuis 2008). Les orages ont occasionné des dégâts parfois importants sur différents secteurs d'Irouléguy, de Madiran et de Jurançon.
- Une pluviométrie largement supérieure aux moyennes décennales. On a enregistré 1 674 mm sur une station au cœur du vignoble de Jurançon, 1 527 à Bellocq, soit environ 30 % de pluies de plus

que la moyenne. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin on ne compte que 20 jours sans pluie. Ces conditions météorologiques vont rendre très difficile la protection phytosanitaire à une période où la vigne est particulièrement sensible. Des attaques de mildiou vont occasionner des dégâts irréversibles sur de nombreuses parcelles et impacter significativement le potentiel de récolte. Si les parcelles conduites en agriculture biologique sont particulièrement affectées, d'autres parcelles conduites en agriculture conventionnelle présentent aussi des dégâts importants. La qualité de la pulvérisation sera cette année un élément essentiel de l'efficacité de la protection.

- Les températures en septembre octobre sont supérieures de 2 à 3 degrés aux moyennes décennales. Plusieurs jours enregistrent des températures maximales supérieures à 35° dans le Nord-Est qui vont accélérer les phénomènes d'échaudage et de flétrissement des raisins proches de la maturité. Les rendements en jus sont souvent plus faibles.

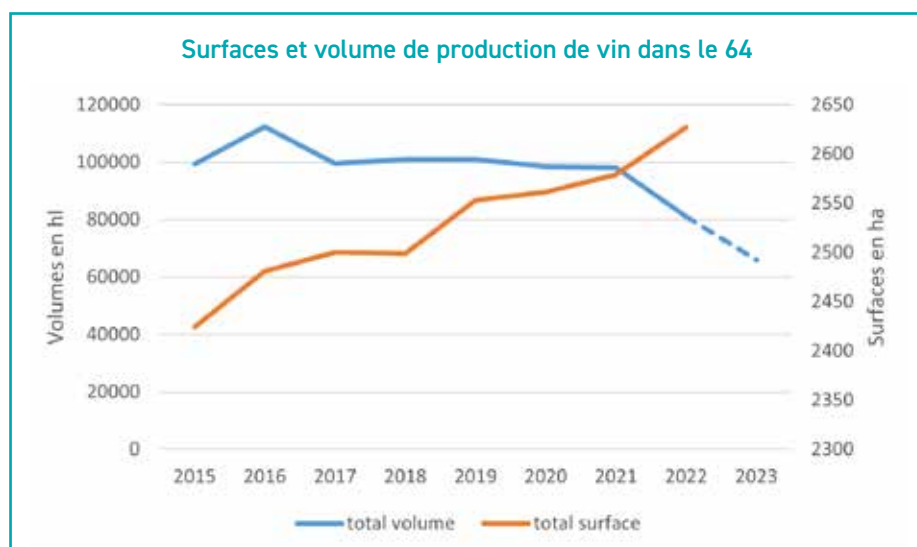
La récolte 2023 devrait s'établir à un niveau inférieur d'environ 30 % à la normale. Mais

cette moyenne masque des situations très disparates selon les parcelles et les vigneron. Certains producteurs déplorent des pertes allant jusqu'à 80 % alors que d'autres affichent des récoltes quasi normales. La récolte de blancs à Irouléguy ou en Pacherenc du Vic Bilh a été moins affectée que celle des rouges. Les vendanges se sont toutefois passées dans de bonnes conditions et les fermentations se terminent en laissant augurer une bonne qualité des vins.



## Conclusion

Les aléas se multiplient depuis 3 ans et affectent cette année encore le potentiel de récolte sur l'ensemble des vignobles du département. Les stocks diminuent sur l'ensemble des AOC du département mais restent suffisants pour satisfaire la demande dans un contexte global de réduction de la consommation.



## 20 ha

Le Plan Simple de Gestion (PSG) est désormais obligatoire à partir de 20 ha.



## 144 000 ha

et 55 000 propriétaires forestiers dans le 64 (dont 5600 ont plus de 4 ha)

## 97 %

La forêt privée est composée à 97 % de feuillus, le Chêne est l'essence majoritaire. L'accroissement courant est de 6 m<sup>3</sup>/ha/an. La récolte de bois est estimée à 198 000 m<sup>3</sup>. Seulement 10 % de l'accroissement courant est récolté annuellement

## Une forêt gérée durablement est une forêt pérenne et protégée

L'année 2023 a été marquée par le vote, le 10 juillet dernier, de la loi « visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extensification du risque incendie ». Cette loi est une réponse aux grands incendies survenus durant l'été 2022. Elle réaffirme que des actions d'entretien, de sylviculture et de gestion sont les moyens de prévention contre ce risque.

Désormais, le Plan Simple de Gestion (PSG) est obligatoire à partir de 20 ha (au lieu de 25 ha). En France, 500 000 ha supplémentaires de forêts sont concernés par cette mesure ; plus de 2 500 ha dans notre département. La description des parcelles doit désormais intégrer une analyse des enjeux en matière de défense des forêts contre l'incendie (DFCI).

Le Centre Régional de la Propriété Forestière se voit doter, au travers de son rôle de conseil auprès des propriétaires, d'instruction et d'agrément des documents de gestion, d'une mission de DFCI.

Inscrite dans le Code Forestier, l'obligation légale de débroussaillage (OLD), demande de réaliser le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé des terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts et dans un périmètre de 50 mètres

autour des constructions de leurs voies d'accès. Depuis le 21 novembre 2022, un arrêté préfectoral précise ces obligations pour notre département.

### Santé des Forêts

Avec sa grande diversité d'essences et son climat favorable, la forêt de notre département reste relativement préservée des maladies et attaques parasitaires. La présence de la punaise réticulée, originaire de l'Ouest des États-Unis a cependant été repérée cet été sur les peuplements de Chêne. Cet insecte se nourrit d'un liquide présent dans les cellules des feuilles, d'où leur jaunissement et une réduction de la capacité photosynthétique de l'arbre. L'arbre est temporairement affaibli mais ne meurt pas.

### Marché du bois

Le peuplier a connu une embellie en 2022 avec quelques lots qui se sont vendus à plus de 100 euros le m<sup>3</sup>. En 2023, les prix sont en baisse par rapport à 2022 (60 à 80 euros le m<sup>3</sup>, bois clair, homogène, élagué) mais sont nettement supérieurs à 2021.

Pour le chêne, les cours se maintiennent pour les lots de belle qualité, entre 100 et 250 euros du m<sup>3</sup>. Le frêne reste un marché de



niche. Pour les résineux, les lots homogènes de faible volume unitaire se sont mieux vendus que les lots de gros bois. Légère augmentation de la qualité bois de chauffage.

Le prix des bois dépend de la qualité des arbres sur pied, de leur diamètre, de l'opération et du volume mis en marché. Travailler ses parcelles avec une sylviculture adaptée pour améliorer la qualité des bois est un gage pour produire du bois d'œuvre.

La forêt privée des Pyrénées-Atlantiques s'étend sur 144 000 ha. Sur 55 000 propriétaires forestiers, 5 600 ont plus de 4 ha. C'est une forêt morcelée avec 2,6 ha de surface en moyenne. Composé à 97 % de feuillus, le Chêne est l'essence majoritaire. C'est une forêt dont l'accroissement courant est de 6 m<sup>3</sup>/ha/an.

En 2021, La récolte de bois est estimée à 198 000 m<sup>3</sup>. Seulement 10 % de l'accroissement courant est récolté annuellement et utilisé par les professionnels de la filière. La plupart des peuplements sous-exploités, insuffisamment gérés et donc souvent vieillissants méritent que leur propriétaire s'y intéresse pour que la forêt puisse satisfaire, dans un cadre de gestion durable, ses fonctions de production de bois, de préservation de la biodiversité, jouer son rôle social et environnemental : lutte contre l'érosion et le réchauffement climatique, filtration des eaux, séquestration de CO<sub>2</sub>, production d'oxygène.

## Accompagnement du propriétaire et développement forestier

Dans le cadre de l'action UNIFORMOB, programme mené conjointement par le CRPF et la Chambre d'Agriculture, deux actions spécifiques de mobilisation de bois supplémentaires ont été mises en œuvre, L'une en Béarn, sur les communes d'Orthez, Baigts de Béarn, Bonnut, Saint-Boès, Sallespisse, et Sault-de-Navailles et l'autre au Pays Basque sur les communes d'Orègue, Arraute-Charritte, Amorots-Succos.

Les propriétaires concernés ont reçu un courrier leur proposant une visite-conseil de terrain dans le but de valoriser leurs parcelles.

Contact: Jérémy BRIAN – 07.50.58.92.32 – jeremy.brian@landes.chambagri.fr

Au Centre Régional de la Propriété Forestière 64, un technicien et un ingénieur sont

toujours présents pour vous conseiller à titre gratuit sur la gestion des forêts.

Mikaël Maitia – technicien – 06.74.08.16.17 – mikael.maitia@cnpf.fr

Claire Broqué – Ingénieur massif – 06.31.25.53.46 – claire.broque-gracia@cnpf.fr



## Des actions de formation et de vulgarisation pour les propriétaires

Le FOGFOR animé par le CRPF et la Chambre d'Agriculture des Landes est le stage indispensable pour les propriétaires forestiers privés du massif Pyrénées-Adour pour acquérir des compétences en sylviculture, exploitation des bois, fiscalité forestière et rencontrer des propriétaires confrontés aux mêmes problématiques. Le cycle de 12

séances débuté en septembre 2022 s'est poursuivi jusqu'en juin 2023. Il a accueilli 30 sylviculteurs. Le prochain se déroulera à partir de janvier 2025.

## L'animation du CETEF 64

Le Centre Régional de la Propriété Forestière apporte un appui technique au CETEF 64, association de propriétaires forestiers pour la vulgarisation et l'expérimentation forestière. Parmi les thèmes étudiés et les activités de l'année: équilibre sylvo-cynégétique, formation bûcheronnage, voyage d'études en Limousin, utilisation de l'application Iphigénie, visite d'une merranderie,

## Un nouvel élu pour la forêt

Jacquelin de Vazelhes, qui prend la suite de Jean-Jacques Chalmeau, est le représentant des propriétaires forestiers depuis le 31 mars dernier. Son suppléant est Hervé Madéo, Président de Fransylva FPPA, le syndicat forestier du 64.

Le bois est une ressource naturelle, renouvelable. Qu'elle soit issue de régénération naturelle ou de plantation, la forêt se cultive. Elle a besoin de la main de l'homme, qui par une sylviculture adaptée (éclaircies régulières, coupes progressives d'ensemencement ou renouvellement par plantation), va lui permettre de « croître en qualité et en quantité ». C'est ainsi qu'elle peut assurer ses fonctions de production, de préservation de la biodiversité, de production d'aménités pour la société. Travailler la forêt est une nécessité pour l'aider à s'adapter au réchauffement climatique.



## Une amélioration très progressive... jusqu'à la crise sanitaire « MHE » du dernier trimestre

# 939 000

C'est le nombre de vaches (allaitantes et laitières) que la France a perdues en 7 ans (entre le 01/10/2016 et le 01/10/2023), soit une baisse de 12 % du cheptel national (source : Idele)



# - 7 %

C'est la diminution quasi-historique du nombre d'abattages des vaches de boucherie de race à viande en France (cumul annuel en octobre 2023) (source : Normabev)

# + 15 %

C'est la progression de la viande brésilienne dans les importations de l'UE à 27, sur la période de janvier à août 2023 (source : Eurostat)

### 1. L'ESSENTIEL À RETENIR :

Au lendemain d'une campagne 2022 catastrophique sur les plans climatique (sécheresse) et conjoncturel (hausse historique des charges), cette année 2023 semblait amorcer un répit salutaire sur ses 3 premiers trimestres, avec 4 indicateurs encourageants :

- Baisse du coût de production: recul inédit (en octobre) de 4,5 % de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)... après 2 années de hausse brutale et éprouvante de plus de 30 % !
- Poursuite de la hausse toute aussi historique des prix de la viande, dans quasiment toutes les catégories de produits (vif et gras)
- Résistance relative de la consommation intérieure de viande malgré l'inflation
- Année climatique relativement favorable, tant pour la production fourragère, la pâture que la production de maïs.

3 éléments défavorables ont néanmoins en partie noirci ce tableau 2023 :

- Une décapitalisation bovine qui s'est amplifiée, conséquence de la démographie des éleveurs, des aléas climatiques et sanitaires, et d'une perte d'efficacité économique
- Une inflation des prix alimentaires qui, bien qu'en repli depuis le printemps, reste élevée et oriente les décisions d'achats de viandes du consommateur vers une descente en gamme, peu favorable à notre bassin de production
- L'irruption en automne de la Maladie Hémorragique Epizootique dans nos éle-

vages, qui a brutalement paralysé les flux commerciaux de nos brouards (près de 45 % de nos effectifs de ventes).

### 2. MONDE : progression du cheptel, de la production et des échanges, poussés par une « faim de viande bovine » qui ne faiblit pas. L'Europe fait exception (Dossier Économie de l'élevage N° 541\_ juin 2023)

Le cheptel mondial de bovins poursuit sa progression, en réponse à un marché mondial en forte demande, principalement en Asie (Chine, Inde): les échanges mondiaux de viande bovine ont ainsi progressé de 5 % en 2022 et, malgré une légère inflexion, restent à flux tendu en 2023. **La production globale mondiale a ainsi affiché une hausse globale de 2 % en 2022.**

Dans le détail, le continent américain, Nord et Sud, reste plus que jamais axé sur sa stratégie exportatrice; l'Australie garde le cap et tient son rang en recapitalisant après des années de sécheresse (hausse spectaculaire du 6 % de son cheptel en 2022). Les pays développés d'Asie affichent même une nouvelle politique volontariste de soutien à l'élevage bovin pour reconquérir en partie leur souveraineté alimentaire.

### 3. EUROPE : seule région du monde où le cheptel bovin diminue sur le long terme...

En poursuivant en 2022 sa trajectoire de baisse de son cheptel bovin (- 1 %) et de sa production (- 2 %), l'UE à 27 est le seul continent sur le globe à s'inscrire structurel-



lement dans une dynamique décliniste. La baisse de production européenne s'est même amplifiée en 2023, avec une chute de près de 3 % (2,9 %) des abattages de viande bovine (gros bovins + veaux) sur les 8 premiers mois de l'année dans l'UE à 27.

L'Europe n'a désormais plus les moyens que de participer très marginalement aux échanges mondiaux. La consommation intérieure baisse moins vite que la production, ce qui réduit, année après année, l'autosuffisance européenne. Après la (courte) parenthèse de la pandémie du Covid, les importations de viande bovine affichent une progression spectaculaire de 25 % en 2022 (en provenance du Mercosur et d'Amérique du Nord pour l'essentiel) poussées par une reprise de la demande de la restauration hors domicile européenne.

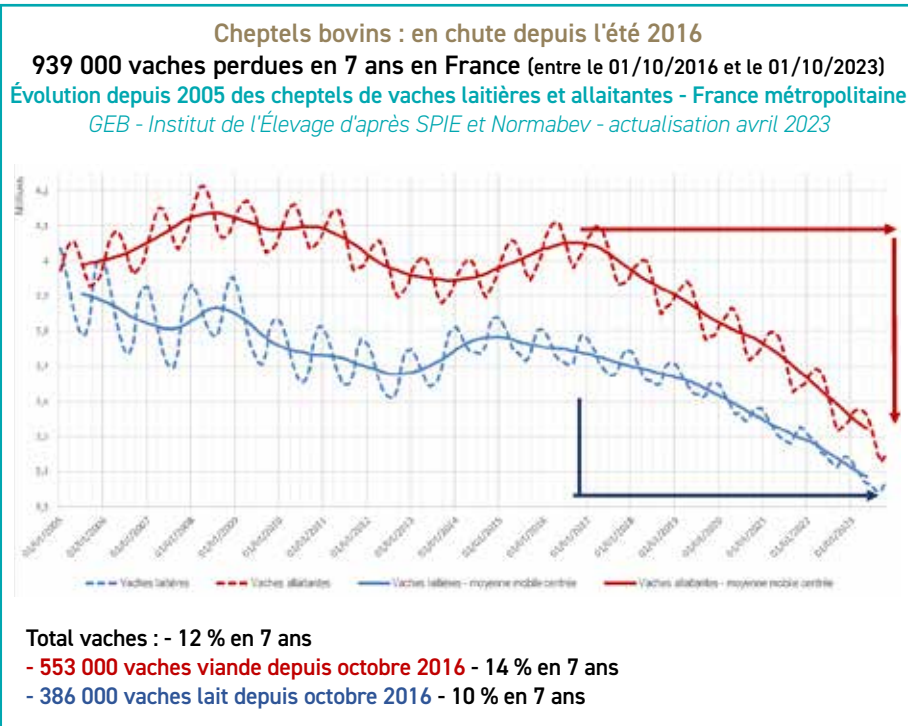
#### 4. FRANCE : entre décapitalisation et inflation, une conjoncture 2023 mouvementée...

##### ➤ La décapitalisation bovine s'est encore amplifiée en 2023, aggravant la baisse de l'offre

Dans la continuité des années précédentes, la décapitalisation des 2 cheptels bovins (allaitant et laitier) s'est nettement amplifiée au printemps, avec une baisse de l'ordre de 3 % du nombre de vaches en France en avril. À partir d'avril, la forte baisse des réformes de vaches a permis de ralentir la décapitalisation, pour aboutir sur ce début d'automne aux statistiques du tableau ci-dessous. Localement, cette baisse est, pour la 3<sup>ème</sup> année, un peu plus marquée qu'aux niveaux régional et national.

Source : observatoire INTERBEV au 01/09/2023 (évolution par rapport à 2022)	Femelles de race à viande	Femelles de races laitières
France	- 2,5 %	- 2,0 %
Nouvelle-Aquitaine	- 2,9 %	- 5,6 %
Pyrénées-Atlantiques	- 3,5 %	- 6,5 %

Sur le moyen terme, l'Institut de l'Élevage dresse un constat marquant: la « ferme France » est entrée dans une phase historique de décapitalisation bovine depuis l'été 2016, où elle perd plus d'une vache par jour. Sur



cette période de 7 ans, notre cheptel national a perdu 12 % de ses « moules à veaux », et frôle désormais la barre symbolique du million de vaches disparues.

##### ➤ BAISSÉ quasi historique DE LA PRODUCTION :

Conséquence cumulée de cette décapitalisation structurelle et d'une baisse conjoncturelle des mises en réforme en 2023, les abattages affichent un repli quasi historique, par rapport en outre à une très « petite année » 2022 : - 7 % pour les vaches de boucherie viande, - 6 % pour

les réformes laitières (cumul annuel en octobre 2023).

##### ➤ CONSOMMATION ET ÉCHANGES À NOUVEAU EN RETRAIT

Après un 1<sup>er</sup> trimestre 2023 où elle avait fait mieux que résister, la consommation apparente (par bilan) de viande bovine amorce un repli depuis le début de l'été, et affiche finalement une baisse de 2,9 % en cumul de janvier à septembre, par rapport à une année 2022 où elle avait progressé (+ 1 %). Les modes de consommation ont changé face aux hausses de prix des viandes constatées



depuis 2 ans: la consommation en RHD reste dynamique alors que les ventes au détail sont de plus en plus limitées par une inflation alimentaire qui n'amorce un léger recul qu'en toute fin de période. Dans la dernière étude consommateur Harris Interactive de mars 2023, les décisions d'achat évoluent fortement par rapport au « patriotisme alimentaire » de la période Covid (février 2021): **le prix redevient le 1<sup>er</sup> critère** (+ 10 points), au détriment de la provenance locale (- 7 points) et, plus inquiétant, de la « juste » rémunération de l'éleveur (- 10 points)...

Face à une offre nationale en forte baisse, les exportations françaises de viande bovine en cumul sur les 3 1<sup>ers</sup> trimestres 2023 s'effondrent: - 15 %/2022.

L'offre intérieure diminuant bien plus fortement que la consommation, le recours à **l'importation** reste plus que jamais nécessaire, pour représenter **25 % de la viande consommée** de janvier à septembre.

Au niveau des cotations françaises, l'offre globale en recul soutient les cours des bovins de race à viande les mieux conformés, tandis que ceux des bovins laitiers, concurrencés par les importations européennes, reculent. Cotations entrée abattoir semaine 46 (FranceAgriMer):

- Vaches U: 5,88 €/kg c (+3 %/2022)
- Vaches O: 4,50 €/kg c (-9 %/2022)
- Jeunes bovins U: 5,36 €/kg c (=2022)
- Jeunes bovins R: 5,21 €/kg c (-1 %/2022)



## 5. MARCHÉS DÉPARTEMENTAUX 2023 : moyenne des prix nets relevés auprès des 3 organisations de producteurs locales sur les 4 derniers trimestres (4<sup>ème</sup> trimestre 2022, 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2023) :

Catégorie	Prix net 2022	Evol./2021	Analyse
Vache blonde labellisable (- 9 ans)	5,96 €/kgc (5,68 € sous contrats)	+ 11,3 %	L'offre locale en forte en baisse soutient les prix qui progressent significativement, de façon même amplifiée par rapport à l'an dernier, pour toutes les catégories, en particulier pour le haut de gamme (vaches label et/ou contractualisées)
Vache blonde non labellisable (+ 9 ans)	5,41 €/kgc	+ 17,0 %	
Réforme laitière	4,19 €/kgc	+ 10,7 %	L'évolution sur la période est très relative, car elle remonte surtout à la forte hausse observée fin 2022. Depuis, les cours peinent à se maintenir en raison de la concurrence des laitières importées. Déficit local en laitières lourdes et conformées.
Jeune bovin blond	5,37 €/kgc	+ 11,5 %	Nouvelle et forte progression des prix, dans un marché local déficitaire
Veau sous la mère blond	7,56 €/kgc	+ 3,8 %	Progression des prix en deçà de l'inflation, n'encourageant plus la production, avec un différentiel/bROUTARD qui se rétracte.
Réforme maigre (race à viande)	1 668 €/tête	+ 11,1 %	Prix en hausse suivant le marché du gras, lié à une diminution de l'offre.
BROUTARD blond	1 181 €/t	+ 14,1 %	Demande soutenue à l'export et sur le marché français, baisse historique de l'offre : les cours des bROUTARDS affichent une hausse inédite en 2023...jusqu'à l'irruption de la MHE en fin de 3 <sup>ème</sup> trimestre
BROUTARDE blonde	896 €/t	+ 9,1 %	
Veau de boucherie (cotation veau rosé 0 sem.45 FAM)	7,08 €/kgc	- 2 %	Consommation et cours atones.





# 343

livreurs de lait dans le 64



# 465 €/1000 L

de prix moyen payé en 2023

# 81

installations ces 5 dernières années dans les Pyrénées-Atlantiques

## Evènements marquants 2023

### 31/03/2023: Arrêt de la collecte laitière par Danone dans le Sud-ouest

Arrêt de la collecte en deux vagues: 31/03/2023 pour les éleveurs de l'OP SOL secteur Sud Landes Pays Basque et le 31/10/2023 pour les éleveurs de l'OP SOL secteur Béarn Bigorre.

### 08/09/2023: L'OP SOL et Savencia officialisent leur partenariat

L'Organisation de producteur SOL (Sud-Ouest Laitier) et Savencia Fromage & Dairy ont officialisé leur partenariat sur la collecte laitière à la Fromagerie des Chaumes.

130 fermes laitières réparties sur les départements des Pyrénées-Atlantiques (64), des Landes (40), des Hautes-Pyrénées (65), de Haute-Garonne (31) et du Gers (32) viendront consolider les approvisionnements de la Fromagerie des Chaumes située à Jurançon (64), qui fabrique notamment le St Albray.

### 19/09/2023: Ouverture du Procès en appel sur le contentieux Savencia – OP Sunlait.

L'organisation de producteur Sunlait demande près de 112 M€ compensatoires à Savencia. Le verdict est prévu le 28 novembre. L'OP Sunlait regroupe 6 associations dont l'APLSG (Asso. des Pro-

ducteurs Laitiers du Sud Gascogne) qui regroupe 70 producteurs livrant à la Fromagerie des Chaumes.

En septembre 2021, l'OP Sunlait avait intenté une action en justice à l'encontre de Savencia pour ce qu'elle considérait être une non-application contractuelle de la formule de calcul du prix de base, telle qu'elle avait été convenue le 18 juin 2018. L'OP considère en effet que le protocole signé ce jour-là est un avenant au contrat-cadre et qu'à ce titre la formule de prix aurait dû être maintenue en vigueur jusqu'en mars 2024, date à laquelle le contrat-cadre prendrait fin, bien que Savencia l'ait résilié en mars 2022.

### Printemps – été 2023: Une collecte fourragère de qualité, en quantité

Contrairement à l'été 2022, des fauches de regain de qualité ont été faites courant août et les premiers retours des maïs ensilage sont globalement très positifs, permettant d'aborder sereinement l'année à venir. Les récoltes d'herbe ont été compromises par la pluviométrie de la fin de printemps. Le foin est souvent de piètre qualité tandis que les récoltes humides des premiers cycles d'herbes sont très correctes en qualité comme en rendement.

## Contexte mondial :

Après avoir atteint des niveaux très élevés à l'été 2022 (7500 €/t pour le beurre et 4300 €/t pour la poudre 0%), le repli des produits laitiers industriels se poursuit. Ils se situent en octobre 2023 à 4500 €/t pour le Beurre et à 2200 €/t pour la poudre 0%. Ils restent toutefois à des niveaux favorables au regard de la moyenne décennale.

Pour autant la production laitière dans les grands bassins exportateurs présente une augmentation modérée. En effet on observe les tendances suivantes sur les 12 derniers mois: - 0,4% en NZ, + 0,7% aux USA et + 0,8% en Europe).

Ces indicateurs de prix industriels sont importants car ils sont utilisés dans la fixation de la formule du prix de base entre les organisations de producteurs et les laiteries.



## Contexte national :

En France, la production laitière évolue à contrecourant de la production européenne. Elle présente une baisse très marquée (- 2,4 % sur les 8 premiers mois de 2023). Elle atteignait déjà - 1,2 % entre 2022 et 2021.

Après une période de forte inflation, l'indice général IPAMPA lait de vache est en recul de 3 % sur octobre 2023 par rapport à 2022 mais présente une augmentation de 18 % par rapport à 2021. Parmi les postes qui ont le plus évolué, les engrais dont le prix unitaire est revenu à des niveaux connus en 2021 après avoir doublé sur l'année 2022. Même tendance baissière pour les aliments achetés après avoir augmenté de + 30 %.

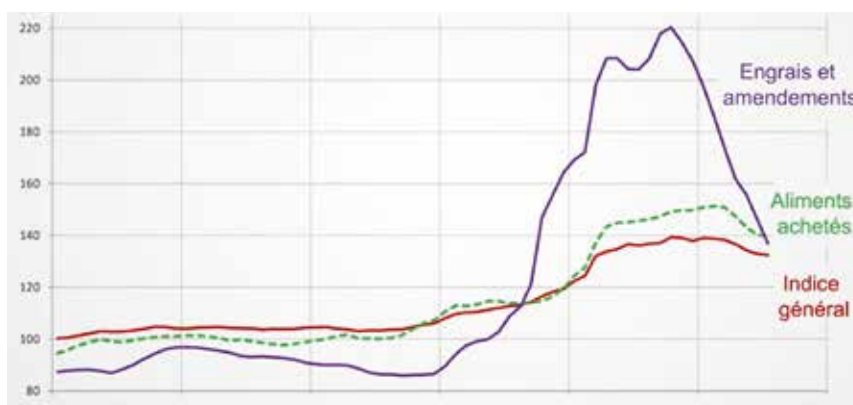
Concernant l'évolution des prix, les produits laitiers en magasin ont augmenté entre + 17 à + 21 %. On observe ainsi un contraste marqué entre les prix de produits laitiers industriels (cf cotation Beurre et Poudre 0 %) en baisse alors que les produits laitiers de grande consommation se stabilisent à des niveaux jamais atteints.



Évolution du prix moyen relevé du Tourteau soja sur les exploitations laitières Conseil Élevage 64-40 (Ech : 206 prix relevés en 2023)

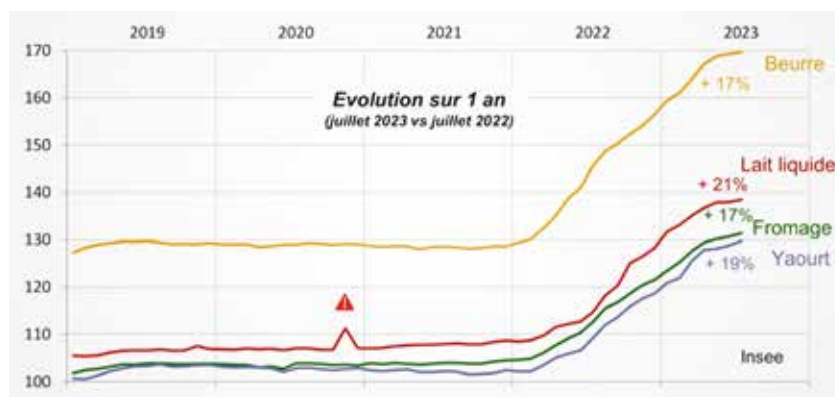


Indice Ipampa lait de vache jusqu'en juillet 2023



Base 100 en 2015 Idele

Évolution des prix à la consommation pour le marché français (indice base 100 en 2015)

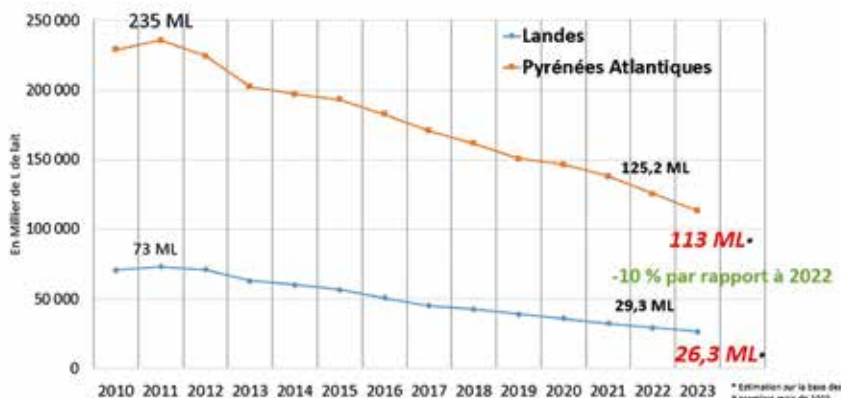


## Contexte départemental :

### Production

On compte au 1<sup>er</sup> septembre 2023, **343 livreurs de lait dans les Pyrénées-Atlantiques et 61 dans les Landes**. Il y a 466 détenteurs de plus de 10 vaches laitières sur le département; la différence entre livreurs et détenteurs correspond aux éleveurs transformateurs et aux éleveurs allaitants ayant des tantes laitières pour le troupeau. La déprise laitière est plus sensible que la moyenne nationale (- 10 % sur le 64 et le 40 contre - 2,4 % en France), expliquée notamment par la démographie du paysage laitier et le non-renouvellement des générations. En effet, 260 exploitations présentent un des chefs d'exploitation de plus de 57 ans; 42 dans les Landes. Moins d'une exploitation sur 3 est reprise avec une continuité de l'activité laitière (contre 45 % sur la moyenne nationale en bovins lait).

Évolution de la production laitière collectée dans les Landes et P.-A.



Nombre d'exploitations laitières en fonction du nombre de vaches laitières

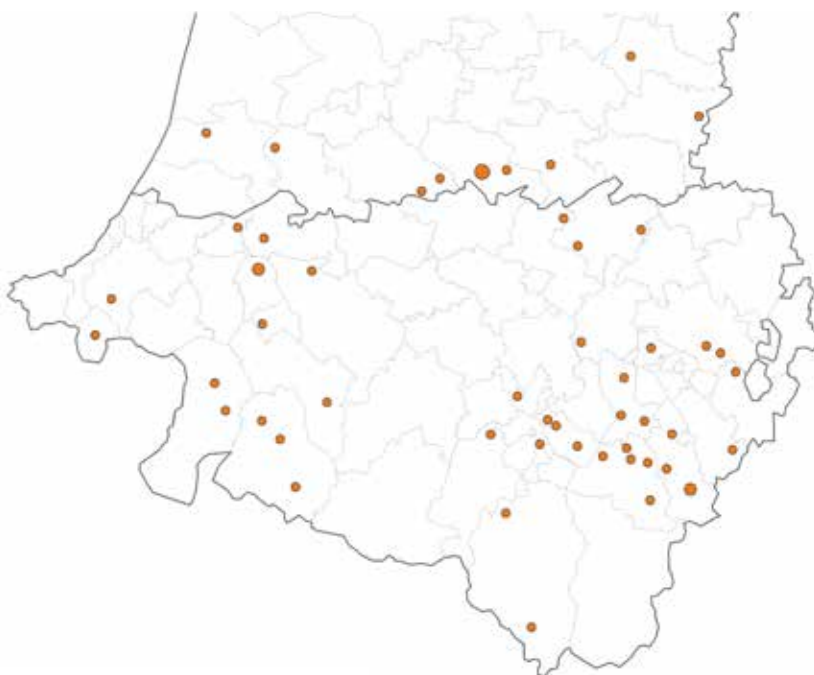
> 10 VL 466	> 50 VL 130	> 70 VL 52	> 120 VL 12
> 20 VL 355	> 60 VL 82	> 80 VL 37	> 200 VL 2

### Installations

Sur ces 5 dernières années, le département des Pyrénées-Atlantiques compte **81 installations en Bovins lait**. Le nuage de mots ci-contre illustre les stratégies et orientations prises par ces nouveaux éleveurs.



Installations en bovins lait 2017-2021

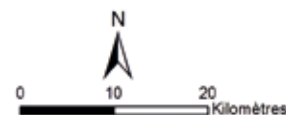


#### Légende

□ Cantons

#### Nombre d'installations

Total  
● 2



Réalisation : SIG Chambre d'Agriculture 64  
Source : IGN BD CARTO® et Chambre d'Agriculture 64  
Date d'enregistrement : 13/09/2022  
Installations v01

## Prix et marges

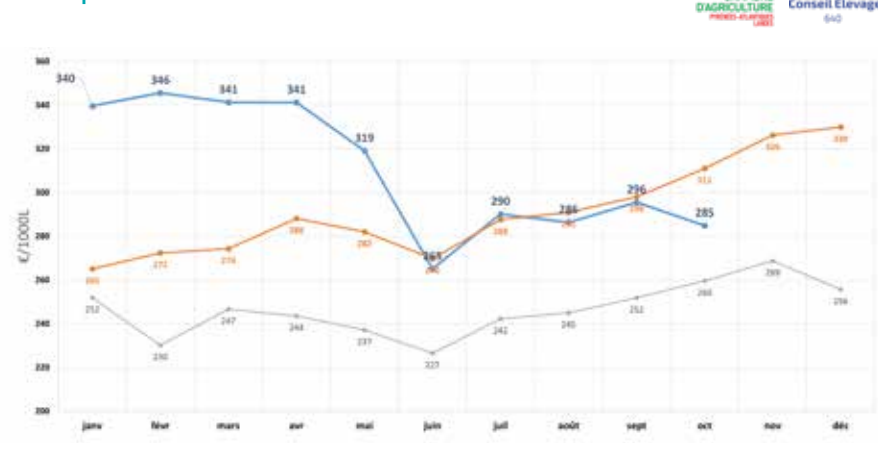
Le prix du lait payé est en augmentation de **+50 €/1 000 L** sur les 10 premiers mois de 2023 (+110 € par rapport à 2021). Le prix de base est à la hausse, tiré notamment par la coopérative Sodiaal avec **447 €/1 000 L** sur 2023 (contre **396 €/1 000 L** en 2022). Toutefois, une diminution du prix est observée sur la fin d'année 2023.

La marge sur coût alimentaire (alimentation achetée, coût des fourrages, frais d'élevage) est en augmentation sur l'année 2023 (+ 5 % estimés sur l'année), tirée par un prix du lait à la hausse notamment en début d'année 2023. Celle-ci était déjà à la hausse en 2022, de + 17 % par rapport à 2021. À noter que cette marge ne prend pas en compte l'évolution des charges de structure, qui sont elles aussi en augmentation. Néanmoins, on constate beaucoup d'hétérogénéité sur l'évolution de l'économie des exploitations. La situation est beaucoup moins favorable pour les systèmes peu optimisés, plus impactés par la hausse des charges et ceux ayant subi l'impact de la sécheresse 2022 (systèmes non irrigués) qui a engendré un déficit de produits et/ou des charges alimentaires supplémentaires.

Évolution du prix payé du lait relevé sur les exploitations laitières Conseil Élevage 64-40



Évolution de la marge sur coût alimentaire €/1000 L des exploitations laitières CEL 64-40 entre 2021 et 2023



## Des éleveurs ovins résilients

# 1 700

producteurs d'ovins lait dont 350 en transformation fromagère fermière pour 515 000 brebis laitières



# 160

éleveurs d'ovins viande pour 47 000 brebis allaitantes

## Les faits marquants de l'année ovine

Les éleveurs ovins ont subi de forts impacts sur la productivité de leur troupeau, principalement dû aux pics de chaleur de l'été 2023. Ils sont fortement impactés par la hausse des intrants, les OP agneaux ont revalorisé le prix des agneaux à l'automne 2022 et les laiteries ont augmenté le prix du lait en tenant compte de la hausse du coût de production estimé fin 2022.

Dans le contexte inflationniste de l'automne 2022, suite au déficit de stocks fourragers, les éleveurs ont dû acheter la quasi-totalité des stocks hivernaux notamment pour les systèmes de montagne, très dépendants des achats extérieurs sur leurs exploitations. Cet automne 2023, un second impact a été identifié sur les fertilités des troupeaux avec des retards très importants sur les mises-bas. La production d'agneaux est en fort recul

sur novembre, décembre 2023 ce qui laisse présager une forte baisse, de la production laitière pour la campagne 2023-2024.



## La filière laitière

### 1 - La production d'agneaux de lait

La filière ovins lait des Pyrénées-Atlantiques compte en 2023 environ 1700 producteurs pour 515000 brebis laitières, en très grande majorité de races locales (Manech tête rousse, Basco-béarnaise, Manech tête noire).

Les 4 organisations de producteurs (CAOSO, LUR BERRI, AXURIA et AOBB) ont collecté, en 2022-2023, 216 269 agneaux de lait, soit une baisse de 3,8 % par rapport à la campagne précédente. Le prix moyen (kg vif) est remonté au-dessus des 3,88 €/kg, niveau jamais atteint depuis de nombreuses années. N'oublions pas que le produit agneau représente tout de même 15 % du produit brut total hors prime de l'atelier.

L'IGP-LR Agneau de Lait des Pyrénées est le seul SIQO sur ce type de produit sur le marché français. Il fédère 633 éleveurs en 2022 et génère 23181 agneaux labellisés, soit une progression de + 2,5 %. Ce produit encore méconnu au niveau national et même au niveau local mérite d'être redécouvert, son cahier des charges étant en

adéquation avec les attentes du consommateur. (Source : AREOVLA, 2023). Le drive Agneau de Lait des Pyrénées, s'est consolidé pendant l'hiver 2023, autour des éleveurs engagés en IGP-LR ALP, 3 coopératives, 2 abattoirs et 2 ateliers de découpe. 912 agneaux ont été commercialisés sur 24 tournées sur le département, Les Landes et la Gironde pour servir 1315 clients très satisfaits des produits.

### 2 - La production laitière et fromagère

Au niveau national, la collecte de lait de brebis est en recul avec une baisse qui s'est poursuivie en août (- 5,2 % par rapport à 2022) et se serait accentuée en septembre (- 7,9 %) selon les données hebdomadaires de FranceAgriMer. Au bilan sur la campagne 2022-2023, la collecte a atteint près de 296 700 millions de litres, soit + 0,1 %.

L'impact de la sécheresse estivale de 2022 a varié selon les régions, expliquant en partie au moins ces résultats. (Source septembre 2023 GEB\_Institut de l'élevage selon FranceAgriMer).

Sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques, la collecte de lait a subi de plein fouet les effets de la sécheresse et les charges élevées du coût des intrants. Les éleveurs ont réduit les apports de concentrés et de fait, limité la production laitière. À la conjoncture, s'ajoute la baisse du nombre de points de collecte, autour de 2 %/an, on dénombre ainsi 1207 points de collecte en Pyrénées-Atlantiques en 2023 contre 1229 en 2022. Dès le début de la campagne laitière, les volumes collectés ont été en forte baisse pour atteindre 61 millions de litres en 2023 (données provisoires à fin septembre 2023, Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques), soit une baisse de 5,6 % par rapport à la campagne précédente, de 64 millions de litres.

Depuis 2022, les volumes totaux transformés par les entreprises laitières sont en baisse de 6,6 % et atteignent 79 millions de litres en 2023. 23 % du lait transformé sur le territoire ne provient pas du bassin de production des Pyrénées-Atlantiques (données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques). Les fabrications d'AOP Ossau-

Iraty subissent une baisse de 17 % à fin septembre 2023, par rapport à 2022, avec une production de 4 075 T (données provisoires à fin septembre 2023, Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques).

1186 éleveurs étaient engagés dans la démarche AOP Ossau-Iraty, dont 178 producteurs fermiers soit 83 % des éleveurs livreurs et 51 % des fermiers du département. Le territoire compte 230 producteurs fermiers stricts, le volume total transformé en production fermière est estimé à 14,5 millions de litres (source Agreste 2021). Notons que sur la campagne précédente, 80 % du lait collecté sur le bassin était sous SIQO AOP Ossau-Iraty et que 57 % de ce lait était effectivement transformé en AOP Ossau-Iraty (données AOP Ossau-Iraty, octobre 2023), une dynamique positive depuis quelques années.

Un prix de base revalorisé associé à une MSU moyenne stable à 123 g/l devrait conduire à une légère augmentation du prix moyen du lait livré. (Source: Interprofession lait de brebis 64, fin septembre 2023)

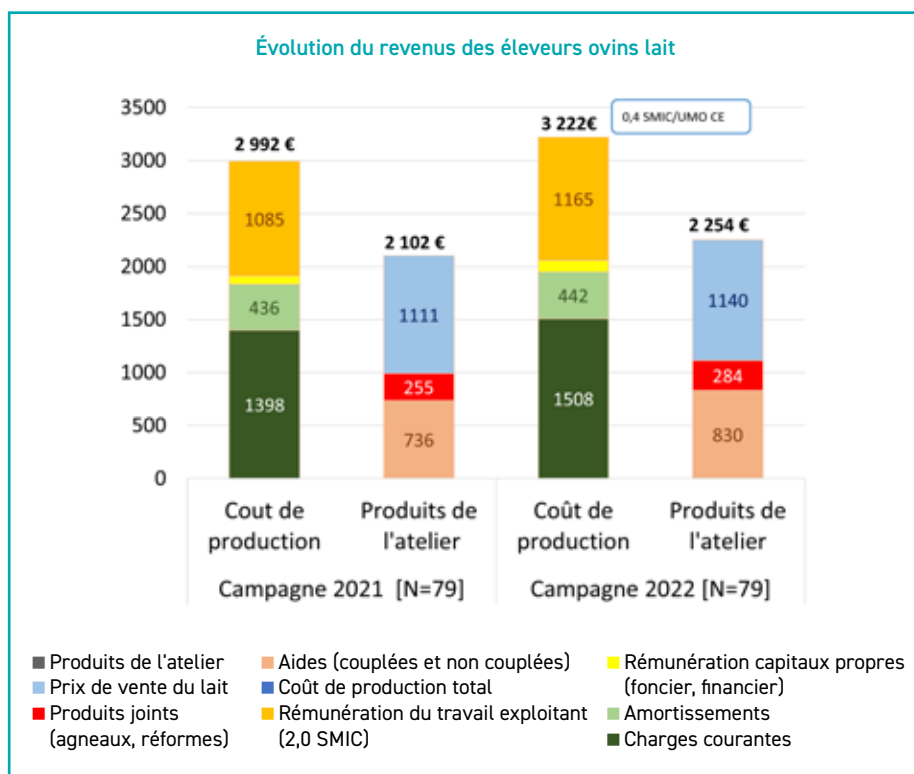
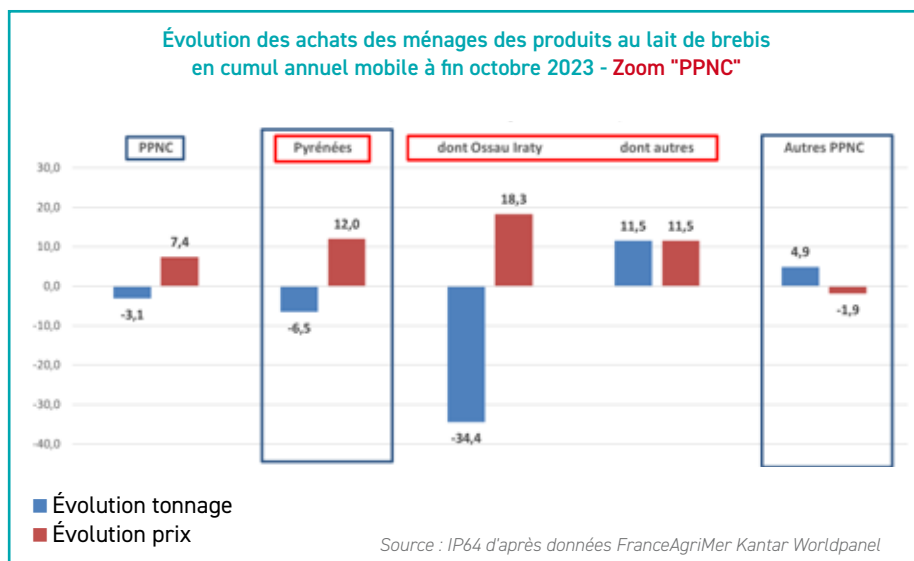
Les données de consommation (KantarWorldPanel) disponibles, à fin septembre 2023, montrent un fort repli de la consommation de fromage de brebis en volumes sur toutes les familles fromagères. En ce qui concerne les fromages pur brebis à pâte pressée non cuite (PPNC), constituant l'essentiel des fabrications sur le département, on assiste à des progressions négatives des tonnages produits et une forte augmentation des prix pour répercuter les hausses du prix payé aux producteurs et des augmentations des charges d'énergie dans les entreprises agro-alimentaires.

Les tonnages en Ossau Iraty baissent de - 6,9 % en volume alors que les prix ont progressé de + 14,1 % par rapport à 2022 (données Interprofession d'après KantarWorldpanel à fin septembre 2023).

La dynamique de consommation des produits ultra-frais est elle aussi en net repli en 2023 avec une diminution de - 12,7 % des achats des ménages (données Interprofession d'après KantarWorldpanel à fin septembre 2023).

### 3 - Évolution des revenus des éleveurs ovins lait

Évolution des résultats 2021 vs 2022, Source: Observatoire économique filière



ovine laitière des Pyrénées Atlantiques, campagne 2022

Les revenus restent stables à 0,4 SMIC/UMO Chef Exploitant, grâce à une légère augmentation des produits de l'atelier. L'Ipampa reste historiquement élevé en 2023 même si une baisse est amorcée depuis la fin de l'été selon les données IDELE.

Évolution des données Inosys Réseau d'élevage, échantillon non constant. Les résultats des Coûts de Production 2022 estimés seraient à 2 508 €/1000 Litres, soit + 8,9 %/

données 2021. Cela entraînerait une baisse de la rémunération permise à 0,6 SMIC/UMO, soit - 0,3 SMIC/rémunération 2021.

L'évolution des Coûts de Production est principalement due à l'augmentation des charges courantes: 46 et 47 % de l'évolution des CP, cette augmentation étant en partie compensée par une progression du prix du lait (+ 80 à + 150 €). Les principaux leviers ont été une adaptation au niveau des élevages par la réduction des quantités d'aliments achetés, la baisse de la fertilisation et le report des travaux d'entretien bâtiments et des investissements.

## La filière des agneaux lourds

Les Pyrénées Atlantiques comptent environ 47 000 brebis allaitantes et se caractérisent par une forte diversité de races : Berrichon, Mouton Charollais, Tarasconnais, Suffolk, principalement. Une particularité de notre territoire, près de 15 000 brebis de races locales sont conduites en allaitantes pour la production d'agneaux croisés lourds en plus des troupeaux de races à viandes cités. On compte en 2023, 160 éleveurs de plus de 100 brebis pour la production de viande.

Les agneaux sont principalement commercialisés par des négociants privés qui commercialisent près de 80 % des agneaux lourds (données estimées). Les quatre organisations de producteurs collectant des agneaux de lait dans les Pyrénées-Atlantiques achètent également des

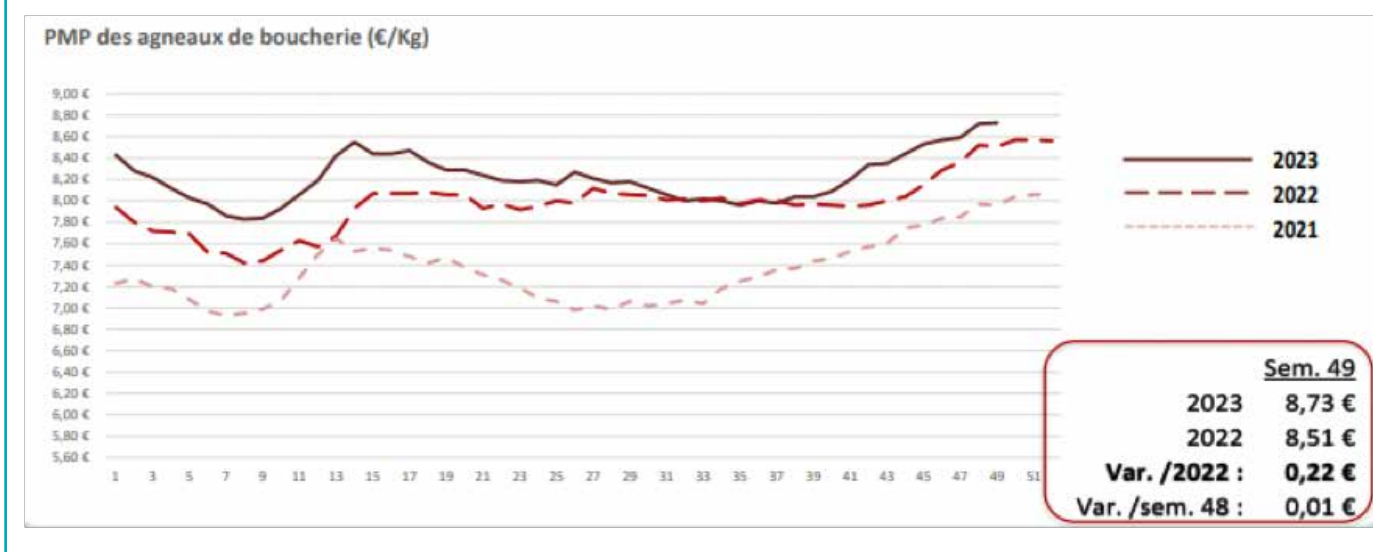
agneaux lourds de races à viande. Elles ont ainsi collecté 7 706 agneaux en 2022-2023, (soit une baisse de près de 20 %/données 2021-2022) à un poids moyen de 19,60 kg carcasse et à un prix moyen de 6,93 €/kg carcasse, d'un niveau qui reste inférieur à la moyenne nationale.

Sur le marché national, le prix moyen pondéré des agneaux était historiquement élevé en 2022, avec un prix moyen de 7,98 €/kg carcasse, soit + 0,61 €/kg carc/2021. Il atteint 8,73 €/kg carcasse en décembre 2023 [Source : Cotation Viande Ovin, Interbev déc 2023, FranceAgriMer]. En 10 ans, le prix des agneaux n'a jamais été aussi élevé. On note une forte hausse du prix au printemps, qui se maintient depuis par rapport aux années précédentes. Ce cours de l'agneau

inhabituellement haut s'explique par les désorganisations du marché mondial de la viande ovine, suite au Brexit ou encore à la réorientation de l'export néo-zélandais vers la Chine. À ce contexte mondial s'ajoute une production française amputée de plusieurs millions d'agneaux au cours des 20 dernières années conduisant aujourd'hui à un déficit de production national accru. Les sorties d'agneaux des exploitations ont reculé en 2023 de - 3 %, soit 108 000 têtes/2021, à 3,5 millions de têtes. Les importations d'agneaux vivants sont également en recul.

Les abattages de brebis de réforme ont progressé depuis l'été 2022, sous l'effet des déficits de fourrages et de céréales sur les exploitations. Le cheptel poursuit la décapitalisation.

Prix moyen pondéré entrée abattoir (Hebdo) - Sem. 49 - Source : Interbev d'après FranceAgriMer



## La filière caprine poursuit son développement

# 125

éleveurs caprins pour 13 875 chèvres. 30 éleveurs de caprins allaitants et 95 éleveurs caprins laitiers, dont 77 % en transformation fromagère fermière.



Au niveau national, la production de lait de chèvre reste stable depuis 2013. 93 % de cette production est livrée à l'industrie.

Le taux de croissance de la collecte nationale de lait de chèvre s'est stabilisé, après un début d'année en très forte hausse. Cette évolution préserve l'approvisionnement industriel en ressource laitière, qui se maintient malgré l'effondrement des importations de produits de report. La production fermière augmente depuis 2010 mais reste minoritaire à l'échelle nationale.

Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine, les livraisons sont en baisse en 2023: -2,1 % par rapport au cumul à 7 mois de 2022, à fin juillet 2023, [Source CA Anicap, 11 octobre 2023]. Les fabrications de fromages et d'ultra-frais ont reculé respectivement de 2,6 % et 1,7 %, tandis que la baisse a été plus marquée pour le lait conditionné (- 9,5 %). Seuls les fromages à la coupe ont une croissance de + 1 %.

En juillet 2023, le prix moyen du lait de chèvre payé aux producteurs était de 847,99 €/1000 l, en progression de 6,3 % (soit + 50,08 €/1000 l) par rapport à juil-

let 2022. En parallèle, la composition en matière grasse et protéique a augmenté respectivement de 1,3 % et 1,6 %.

Cette hausse concerne toute l'année, plus particulièrement depuis l'été pour répercuter l'augmentation des intrants.

Quand, en 2013, le département des Pyrénées-Atlantiques enregistrait 82 élevages caprins de plus de 20 chèvres pour 6 154 chèvres, il en compte en 2023, 125 éleveurs caprins professionnels pour 13 875 chèvres (Source: Aide Caprine 2023, DDTM).

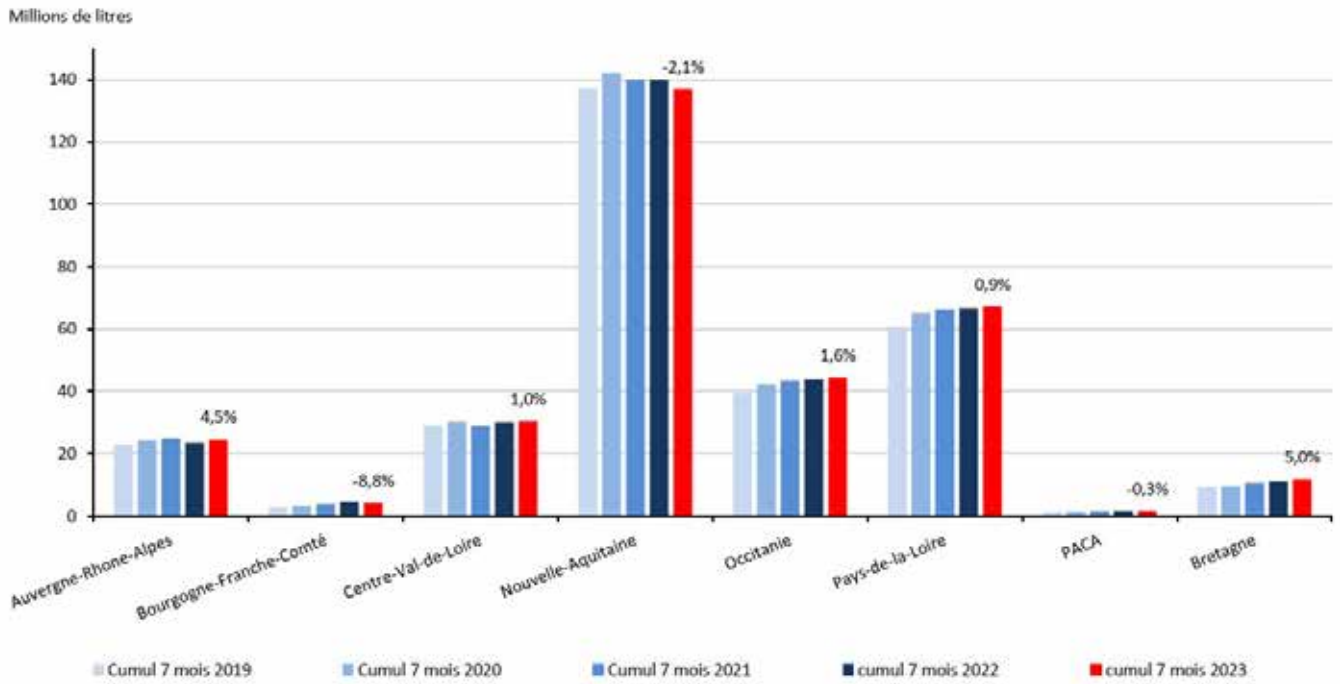
Parmi ces éleveurs, près de 30 éleveurs de caprins allaitants et 95 éleveurs caprins laitiers (dont 77 % en transformation fromagère fermière).

Ces dernières années, de nombreuses installations ou des évolutions de systèmes avec création d'un atelier caprin laitier ont eu lieu sur l'ensemble du territoire départemental. Une collecte laitière a été mise en place en 2017 sur les coteaux du Pays Basque et concerne à ce jour une vingtaine de producteurs. 3 entreprises de transformation assurent cette collecte.

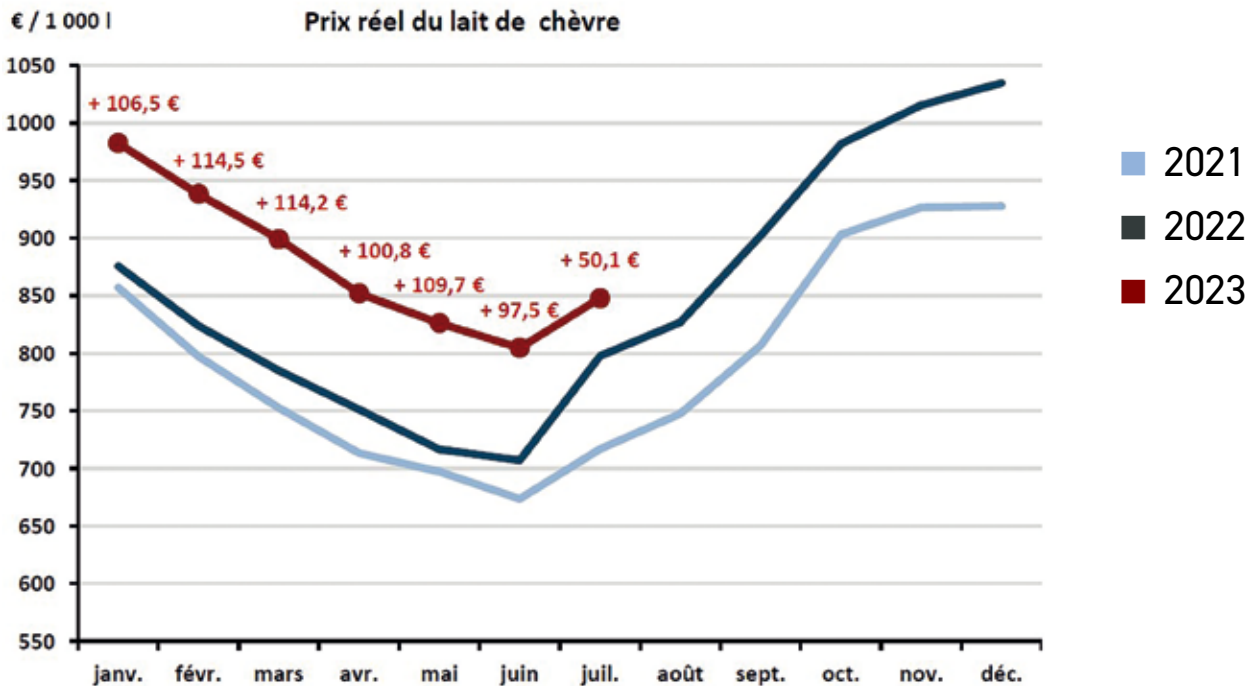




## Évolution de la collecte de lait de chèvre par région



## Prix réel du lait de chèvre



# Production : une baisse des volumes malgré une conjoncture plus favorable en 2023

## 2,115 €/kg

Prix moyen au marché du porc breton fin décembre 2023 (+ 22,6 %/fin décembre 2022)



## - 7,2 %

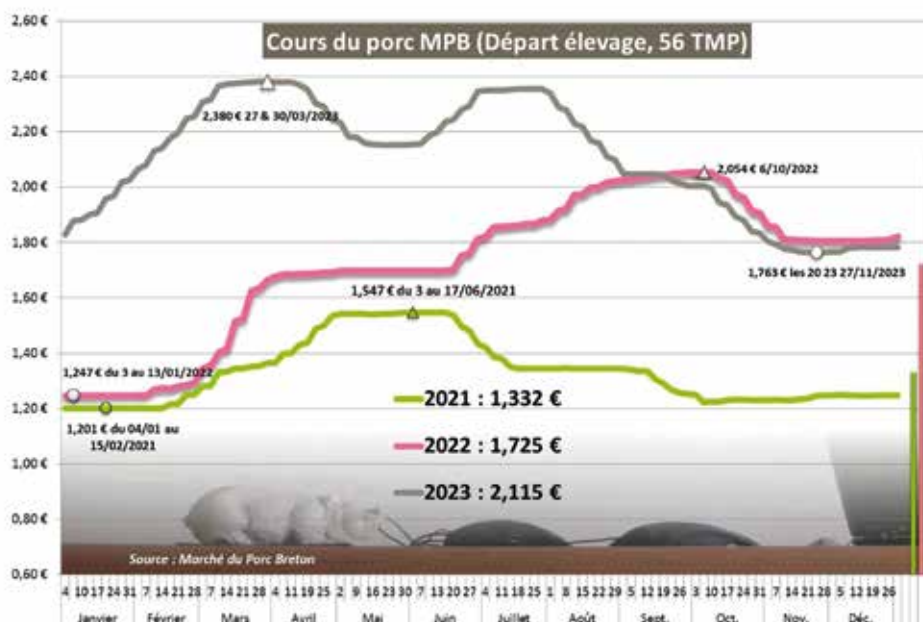
de porcs produits en Nouvelle-Aquitaine sur 2 ans (2022-2023)



## Conjoncture

### Cours du porc

Le prix moyen au marché du porc breton s'élève à 2,115 €/kg à fin décembre 2023, soit une hausse de 0,39 € par rapport à fin décembre 2022 (+ 22,6 %). Cependant même si son prix s'est stabilisé autour de 1,78 €/kg depuis quelques semaines, le prix du porc a perdu près de à 0,60 € entre la fin juillet et la mi-novembre 2023.



## Aliment

L'aliment qui représente 70 % du coût de production a augmenté depuis 2017 avec une explosion des coûts en 2021 et 2022.

Les prévisions 2023 prévoient une stabilité en moyenne par rapport à 2022 avec un prix en baisse depuis janvier 2023.

	Évolution par année (en %)				
	2019	2020	2021	2022	2023
Aliment IFIP et Prévision	5	2	13	31	0

### Une production qui continue de baisser : l'autosuffisance nationale menacée

Comme au niveau national et européen, et malgré une situation économique plus favorable, le volume de porcs produits au niveau régional (- 4 %) continue de baisser en 2023 tout comme au niveau national (- 4 à - 5 %) et européen.

Ainsi les prévisions faites à partir des données de fin novembre 2023 prévoient une baisse de production en 2023 par rapport à 2022 de :

	Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine
<b>Production</b>	- 3,6 %	- 4,0 %
<b>Abattage</b>	- 1,9 %	- 10,0 %*

Ces baisses viennent se cumuler à celle de 2022, ce qui fait une perte de 7,2 % des porcs produits en Nouvelle Aquitaine sur 2 ans.

Par conséquent, l'autosuffisance qui était de 103 % pour la filière au niveau national en 2022 risque passer dès 2023 sous les 100 %.

*\* Il faut noter que suite à un incendie, un abattoir du Nord de la Région a été arrêté au mois de septembre et ne redémarrera pas.*

### Un risque sanitaire toujours présent

La France est indemne de Fièvre Porcine Africaine (FPA) mais la menace est grande. La FPA est présente dans plusieurs pays d'Europe dont nos voisins, l'Allemagne et l'Italie. En Italie, les foyers sur faune sauvage ne sont désormais qu'à 55 km de la frontière française.

Pour se protéger, la filière porcine met en place des mesures sur la biosécurité en élevage et durant les transports d'animaux. Ainsi, après des formations et des mises aux normes obligatoires pour les éleveurs, l'audit biosécurité élevage se généralise.

### Une évolution de la réglementation IED défavorable à la filière

L'évolution réglementaire de la directive relative aux émissions industrielles, appelée directive IED, va engendrer des surcoûts très importants au niveau de la filière porcine si elle reste en l'état.

En effet, les nouveaux seuils prévus (350 UGB) vont faire tripler le nombre de sites concernés par cette directive dans les Pyrénées-Atlantiques et en Nouvelle-Aquitaine. L'impact financier pour l'ensemble des élevages concernés, sera de l'ordre de 3,1 millions € pour le seul département des Pyrénées-Atlantiques et 11,7 millions € pour la région Nouvelle-Aquitaine, sans compter les frais annuels de fonctionnement.



# Une année difficile pour le maillon Transformation

Le maillon transformation a subi les effets de la hausse du prix du porc et des autres matières premières sans pouvoir répercuter entièrement ces hausses au niveau de la commercialisation.

## Transformation

### IGP Jambon de Bayonne

Après une reprise au cours des années 2021 et 2022, les prévisions des volumes des jambons entrés en salaison sont à la baisse pour 2023. En effet, malgré le maintien de la consommation de la viande de porc, pour faire face à l'inflation, les consommateurs se sont orientés vers les produits premiers prix au détriment des produits sous démarche qualité comme le Jambon de Bayonne.

Le Consortium du Jambon de Bayonne vient de déposer auprès de l'INAO une version actualisée du cahier des charges IGP. Cette version va actualiser les exigences techniques. Elle confirme la volonté du Consortium de positionner le jambon de Bayonne comme un produit de qualité, mais qui doit également être présent le plus largement possible sur les différents segments du marché.



### Démarche RSE

La filière continue de développer sa démarche RSE IGP jambon de Bayonne afin :

- d'augmenter sa compétitivité et ses performances
- de renforcer son attractivité tout en répondant aux nouvelles attentes sociétales des consommateurs.



### Aujourd'hui, il y a des acteurs engagés dans tous les maillons de la filière :



Organisations de producteurs / OMM

40%



Fabricants d'aliments

18%



Abatteurs Découpeurs

35%



Producteur de sel

100%



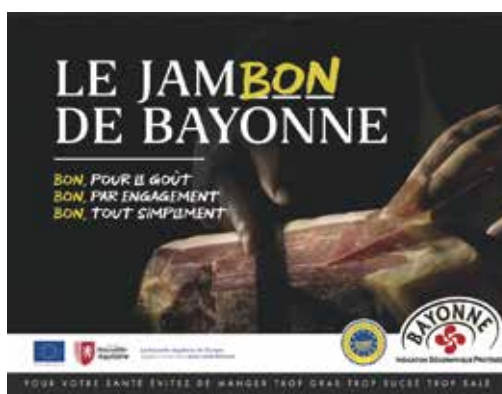
Salaisonniers / Ateliers de tranchage

41%

### Communication

En 2023, le Consortium du jambon de Bayonne a renouvelé son identité visuelle.

Après les États-Unis, un nouveau programme export vers l'Allemagne a été validé par l'Union Européenne. Il démarrera au printemps 2024.



# Après une année 2022 dévastatrice, la filière croit en la réussite de la mise en place de la vaccination.

**2,7**

millions de canards produits dans les Pyrénées-Atlantiques pour 2023



**52 %**

La Nouvelle-Aquitaine produit 52% des canards gras français

## Contexte national

Après les lourdes pertes du printemps 2022 pour les Pays de Loire mais également pour toute la filière avec la perte de 85 % du capacitaire de renouvellement de canetons, le pire a été craint puisque de nouveaux foyers IAHP sont apparus sur ce territoire entre octobre 2022 et mars 2023. Au total, 255 foyers seront recensés dont 74 touchant des palmipèdes gras (29 %), répartis entre la production et la partie reproducteurs. En s'inspirant du Plan Adour que nous aborderons plus tard, le CIFOG et le CICAR mettent en place le Plan Vendée Militaire. Ce plan consiste à restreindre les mises en place de canetons dans 45 communes identifiées comme denses en élevage de palmipèdes et de gallus. En complément, ces mesures sont élargies autour de 29 sites stratégiques identifiés par le SNA et le CIFOG avec la mise en place de périmètre de 3 km autour de ces sites de multiplication, essentiels à la survie de la filière. Selon le CIFOG, la production de canards en 2022 atteint 15,6 millions d'animaux (- 33 % par rapport à 2021). Les prévisions pour 2023 font état

d'un nombre d'animaux produits aux alentours de 18 millions. En termes de répartition régionale de la production, la Bretagne produit 5 % des canards gras, les Pays de Loire représentent 13 %, l'Occitanie produit 28 % et la Nouvelle-Aquitaine 52 %.

Il convient d'ajouter la dégradation de la balance commerciale. L'année 2022 a vu la balance chuter très fortement (de 37,7 millions d'€ à 8,4 millions d'€) et sur les 6 premiers mois de 2023, la balance commerciale est négative à hauteur de 9,3 millions d'€. Les fermetures de marchés à l'export liées à la mise en place de la vaccination ne devraient pas aider à faire remonter les exports de foie gras pour le deuxième semestre 2023.

À très court terme, il est assuré aux consommateurs la présence du foie gras sur leur table pour les fêtes de fin d'année. Un hiver calme sur le front de l'IAHP permettra de retrouver une offre continue de produits issus du canard.

**90%**

DES FRANÇAIS CONSOMMENT DU FOIE GRAS



**75%**

DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT LE FOIE GRAS COMME INCONTOURNABLE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉES



## Contexte régional

Le Plan Adour initié par les Chambres d'agriculture, ASAVI, le CIFOG et l'AIRVOL avait pour but de dédensifier des communes densément peuplées en palmipèdes et en gallus. Ce travail inter-régional et interfilière est une première dans la production avicole et a donc été repris par l'Ouest. Il faut souligner l'accompagnement de l'État sans qui ces plans n'auraient pu voir le jour.

Le Plan Adour aura permis au bassin de production du Sud-Ouest de passer un hiver rela-

tivement calme sur le front de l'IAHP. Entre décembre 2022 et janvier 2023, on comptabilise 7 foyers en Dordogne et 15 foyers sur la zone Adour regroupant les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Dans les faits, les résultats de ce Plan Adour sont sans équivoque : - 95 % de foyers dans la zone Adour sur la période historiquement qualifiée à risque dans le Sud-Ouest (15/11 - 15/03). Le nombre de lots présents dans les 68 communes

identifiées a chuté de 56 % entre le début de la dédensification (15/09) et les remises en place (15/01).

Malheureusement, alors que les remises en places se faisaient progressivement dans la zone Adour, une nouvelle vague s'est abattue sur le Sud-Ouest au mois de mai 2023. Partie du Gers, elle a touché les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Au total, 87 nouveaux foyers seront recensés mais les décisions prises auront permis de stopper la progression de l'épi-

zootie avant qu'elle n'atteigne la Chalosse.

La production régionale pour 2022 dépasse légèrement les 8 millions de canards et devrait atteindre 9,2 millions pour 2023.



## Contexte départemental

De décembre 2022 à juillet 2023, le département a été impacté indirectement entre autres par les foyers limitrophes (Gers et Landes) créant des zones réglementées sur notre territoire avec une interdiction de mise en place de production sur ces communes.

Au printemps 2023, 3 foyers ont été touchés dans le département entraînant un dépeuplement de plus de 80 000 palmipèdes.

Au final et malgré ces événements la production des Pyrénées-Atlantiques pour 2023 devrait se situer aux alentours

de 2,7 millions de canards produits.

La hausse des coûts de production sur l'année 2022 fait reculer la marge brute des producteurs (qu'ils soient IGP ou Label, éleveurs, gaveurs ou autarciques).

L'ensemble des acteurs de la filière espère un hiver 2023-2024 calme afin d'avoir assez de matières premières pour les fêtes de fin d'année et de pouvoir reconstituer des stocks en début d'année prochaine.



# + 1,4 %

de consommation de viande de volailles sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023



# 229

œufs consommés par an et par habitant en 2023

## Contexte national

La viande de volailles reste la première viande consommée dans le monde. En France, elle continue sa progression et gagne des parts de marché sur la viande de porcs. C'est le seul produit d'origine carné qui est en progression sur le premier semestre 2023 avec + 1,4 % de consommation. Cela concerne la viande standard à bas prix. Dans ce contexte, les produits sous signe de qualité (label et bio) connaissent de vraies difficultés de commercialisation dans un marché en surproduction. Logiquement, les importations continuent leur progression afin de pallier à l'inflation importante sur les volailles d'origine française.

Après une année 2022 marquée par l'explosion des coûts de production, notamment

La production de volailles de chair française est diversifiée. Massivement présente dans l'ouest du territoire, elle a été fortement touchée en 2022 par deux épisodes d'influenza aviaire, avec une récurrence au printemps 2023 dans le Sud-Ouest. En proie à l'augmenta-

## Contexte européen

L'année 2022 fut marquée par une forte augmentation des importations en lien avec l'influenza aviaire et l'augmentation des coûts de production. Ce phénomène s'est encore accentué sur le premier semestre 2023 (+ 5,7 %).

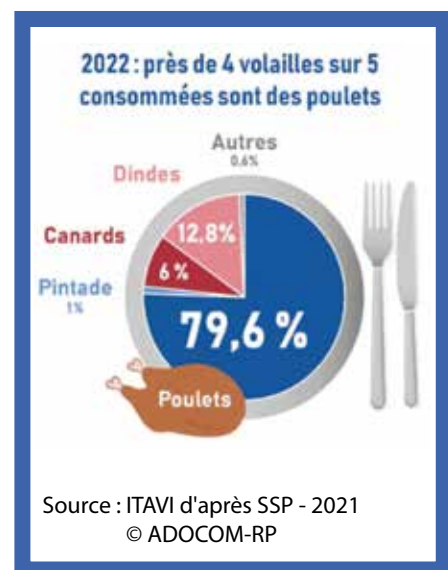
Au niveau européen, la Pologne est notre premier partenaire et sa part de marché progresse de 10,7 %. Nos autres fournisseurs sont les Pays-Bas (par lesquels passe la production brésilienne) et la Belgique. Au niveau des pays tiers, les importations sont encore en baisse (- 38 %) notamment en provenance du Royaume-Uni. Un phénomène inquiète cependant la profession puisque l'importation de poulets ukrainiens connaît une progression vertigineuse (+ 75 %) depuis le début du conflit avec la Russie et l'autorisation d'importations sans

droit de douane en provenance de ce pays accordée par l'Union Européenne. Les professionnels de la volaille française mais aussi européenne considèrent cet accord comme une forte distorsion de concurrence.



celui des matières premières, la fin de l'année et le début 2023 ont vu la situation se stabiliser. L'indice aliment ITAVI pour le poulet est en recul et retrouve ses niveaux de fin 2021.

La tendance est la même pour l'ensemble des volailles. Cela a un impact économique direct étant donné l'importance de l'alimentation dans le coût de production. L'énergie est aussi un secteur en tension. Le gaz utilisé pour le chauffage des animaux reste sur des prix élevés depuis le début du conflit en Ukraine. Quant à l'électricité, même si les tarifs ont baissé depuis fin 2022, chaque contrat qui arrive à échéance se voit actualisé à la hausse et sans visibilité sur le moyen terme.



## Contexte départemental

En janvier 2023, un élevage de pigeons et une basse-cour sont impactés par la maladie de Newcastle sur notre département entraînant la mise en place de zone réglementée avec une interdiction de mouvements d'animaux. De plus, la nouvelle crise d'influenza aviaire de mai 2023 qui a touché une nouvelle fois les Pyrénées-Atlantiques explique la baisse des volumes mis en place. À cela s'ajoutent le contexte inflationniste et la baisse du pouvoir d'achat. Le consommateur se tourne vers de la volaille de chair standard, qui a un moindre coût que la volaille de chair Label. L'augmentation du prix des matières premières, de

l'énergie et de la main-d'œuvre ont impacté la marge brute des éleveurs. Une baisse de 5 % de la marge brute unitaire devrait être constatée en 2022 et 2023.

La production de volailles de chair des Pyrénées-Atlantiques est estimée à 5 millions de têtes de volailles tous types de production confondue pour l'année 2023 soit l'équivalent de - 3 % du volume de l'année 2022.

### Ambitions des filières avicoles :

Côté professionnel, divers chantiers seront à mener dans les mois qui arrivent :

- La négociation du PCAE 2024 afin que le maximum d'exploitations

puissent y accéder contrairement à ce qu'il s'est passé sur le programme 2023.

- Le changement climatique : l'année 2023 sera l'une des années les plus chaudes que la Terre n'ait jamais connue. La filière palmipède ne va pas échapper à l'adaptation des bâtiments afin de réduire l'impact de ce réchauffement sur les animaux. L'agroforesterie, l'adaptation des bâtiments et des matériels sont autant d'outils pour atténuer ce phénomène.

- La vaccination des palmipèdes : pour que ce nouvel outil fonctionne face à l'IAHP, il faut que la biosécurité aille de pair avec la vaccination. Tous les

intervenant d'élevage notamment les équipes d'attrapage et de vaccination doivent être reçues dans des conditions optimales en respectant les mesures de précaution et tous les flux mis en place dans le plan de biosécurité.



## Filière œuf

La production d'œufs a été particulièrement touchée par le dernier épisode d'influenza aviaire. Sur l'ensemble de l'année 2022, selon les estimations de l'Itavi, la production a fléchi de 8 % pour s'élever à 14,4 milliards d'œufs, soit 1,2 Mds d'œufs en moins sur le marché français. Cette estimation tient compte des poules et poultes touchées par les mesures liées à l'influenza aviaire, du ralentissement des mises en place dans les zones concernées ainsi que de l'allongement de la durée de ponte dans certains lots. La reprise en 2023 a été ralentie par la survenue de nouveaux cas, jusqu'au mois de mars pour les poules pondeuses. Les tensions restent fortes sur

la production d'œufs, notamment en raison des retards de mise en place, des délais de début de ponte et de l'abandon de certains éleveurs en conséquence de l'influenza aviaire.

L'itavi estime la hausse des coûts de production des œufs à plus de 25 % en 2022 et attend une stabilisation de ces niveaux élevés en 2023.

En France, la consommation globale d'œufs par habitant s'est établie en 2022 à 220 œufs sur l'année. En 2023, cette consommation devrait atteindre le record de 229 œufs par habitant, un nombre jamais atteint.

En 2023, sur les sept premiers mois de l'année (janvier à juillet) les achats d'œufs des ménages ont progressé de + 3,8 % en volume tous modes d'élevages confondus, comparé à la même période de 2022.

Sur la période janvier-juillet 2023 par rapport à janvier-juillet 2022, les achats d'œufs issus des élevages au sol progressent en volume de +17,5 %, au même niveau que le plein air (+ 18 %). Les achats d'œufs Label Rouge enregistrent quant à eux une hausse à + 8,8 %.

**L'œuf : la solution anti-crise des Français !**

D'après la récente enquête menée par l'Institute CSA pour le CNPO en août dernier, plus de 7 Français sur 10 (71 %) considèrent l'œuf comme un produit anti-crise. Ils sont même encore davantage - 87 % - à penser que l'œuf constitue une alternative bon marché pour consommer des protéines animales ! Ainsi, même face à l'inflation, près de 9 Français sur 10 (89 %) se disent prêts à continuer, voire augmenter (10 %) leur consommation d'œufs.

L'œuf : PROTÉINES ANIMALES BON MARCHÉ

pour **87 %** des Français

**L'œuf : PRODUIT ANTI-CRISE POUR 7 FRANÇAIS SUR 10**



## Bon maintien des prix et nouvelle hausse de la production dans les Pyrénées-Atlantiques

# + 29 %

c'est la progression des effectifs de juments de trait saillies en Nouvelle-Aquitaine sur les 5 dernières années (+ 7 % en France)  
(source : IFCE)



# + 0,55 €/kg vif (+ 21 %)

c'est la hausse du prix du poulain sur les 4 dernières années (dynamisme du marché export, en particulier japonais)

# + 6,9 %

c'est la proportion de foyers acheteurs de viande chevaline en France en 2022 (- 31 % en 4 ans)  
(source : Kantar Worldpanel)

### L'essentiel à retenir

- Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les cheptels de juments de trait et naissances progressent en 2022 à toutes les échelles (France, région Nouvelle-Aquitaine et département des Pyrénées-Atlantiques)
- Portés par une demande soutenue des marchés export (Espagne, Italie et Japon), les cours du poulain vif se maintiennent à un niveau élevé. Le marché français des (bons) reproducteurs de races pures est également dynamique, porté par la progression des effectifs et des poulinages.
- Témoignages d'éleveurs : les arrière effets de la sécheresse 2022 ont un impact dans un nombre significatif d'élevages, compte tenu de la longueur du cycle de production en atelier équin. La moindre qualité d'herbe et des fourrages distribués en hiver aurait ainsi affecté la fertilité des juments, avec notamment une augmentation des avortements de gestantes confirmées sur des retours d'estives. Hausse des pathologies liées aux tiques (piroplasmose, borreliose,...)

### France

→ **PRODUCTION : nouvelle progression des effectifs de juments de trait en 2022** (statistiques IFCE au 31/12/2022):

L'Institut Français du Cheval et des Équidés affiche **une hausse significative des effectifs de poulinières de trait saillies en France en 2022: 17 704 (+ 2,5 %/2021)**. Le potentiel de production national continue à se renforcer lentement avec, pour rappel, un maintien en 2020 et 3 années consécutives de hausse en 2018, 2019 et 2021 des mêmes effectifs.

Localement, en région et dans notre département, les statistiques de production continuent leur progression observée depuis 5 ans.

L'élevage de chevaux lourds reste essentiellement autonome et herbager, avec une très forte proportion de troupeaux transhumants dans les départements montagneux. Cet atout protège en partie cette production face aux augmentations actuelles des prix des intrants majeurs, et explique en

partie sa résilience économique. Le marché intérieur est toujours en recherche de reproducteurs. L'export (Espagne, Italie et Japon depuis peu) reste très demandeur de viande de poulain. Ces « fondamentaux » expliquent en grande partie l'évolution du cheptel de chevaux lourds en France et dans nos territoires, toujours en phase de capitalisation. Cette production, moins astreignante que l'élevage de bovins, permet en outre désormais de bénéficier de quasiment les mêmes soutiens PAC, suite au découplage. Il se substitue, ou complète dans de nombreux cas, aux élevages bovins pour entretenir les parcelles à moindre potentiel, et dans certains profils (approche de la retraite, gestion patrimoniale, double activité,...). Il est par conséquent logique de constater une nouvelle forte diminution des abattages de juments en France en 2022 (- 26 % en têtes, - 25 % en tonnage), conservées pour la reproduction, face à une consommation de viande chevaline qui repart à la baisse après l'embellie de 2021.

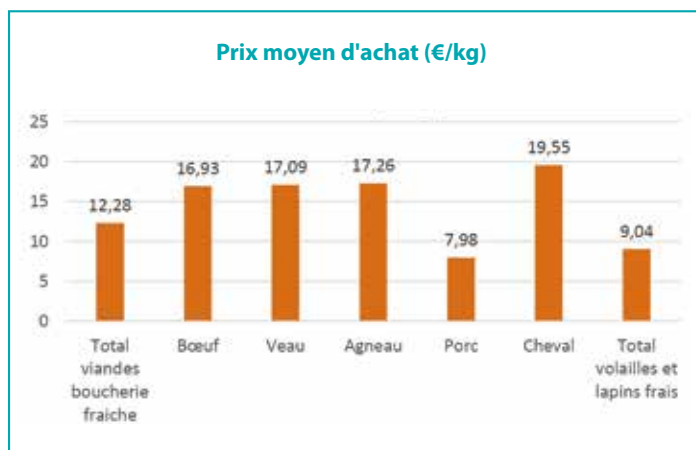
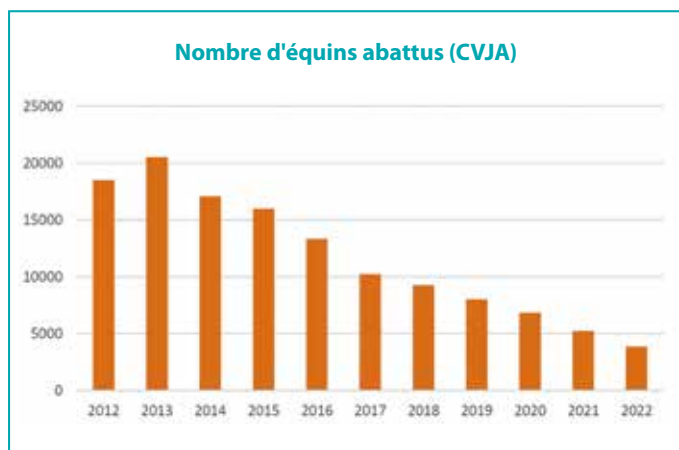


## → DEMANDE: la consommation de viande chevaline régresse en 2022

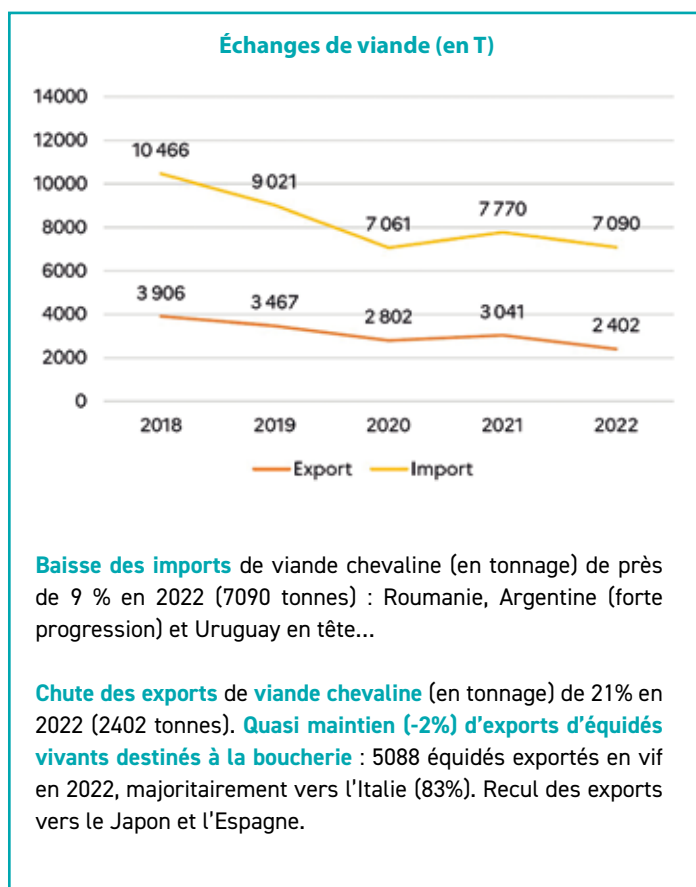
En diminution structurelle depuis de nombreuses années, la consommation française de viande chevaline avait légèrement pro-

gressé en 2021. **La consommation par bilan** (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) diminue en deçà du seuil des 6 000 tonnes équivalent carcasse en 2022: **5 797 tec, soit une baisse de 5,2 % / 2021.**

À 19,55 €/kg (+ 6 %/2021) en moyenne, la viande chevaline reste la viande la plus chère à l'étal, dans un contexte global d'inflation alimentaire.



Toujours confrontée au même paradoxe que la viande bovine, la France ne produit toujours pas en 2023 les animaux qu'elle consomme, et exporte l'essentiel de sa production sous forme de poulains vifs. Après la reprise post-Covid constatée en 2021, nous assistons logiquement à un ralentissement des échanges en 2022.



**Baisse des imports** de viande chevaline (en tonnage) de près de 9 % en 2022 (7090 tonnes) : Roumanie, Argentine (forte progression) et Uruguay en tête...

**Chute des exports** de viande chevaline (en tonnage) de 21% en 2022 (2402 tonnes). **Quasi maintien (-2%) d'exports d'équidés vivants destinés à la boucherie** : 5088 équidés exportés en vif en 2022, majoritairement vers l'Italie (83%). Recul des exports vers le Japon et l'Espagne.

## Nouvelle-Aquitaine et Pyrénées-Atlantiques

→ **PRODUCTION**: statistiques de l'observatoire économique et social du cheval (Source: IFCE).

Les Pyrénées-Atlantiques renforcent leur statut de **leader national et régional en 2023 en production de chevaux de trait**, avec une nouvelle **évolution positive observée entre 2021 et 2022. Quasiment tous les indicateurs de production progressent en 2022, aussi bien en région que dans le département.**

Les Pyrénées-Atlantiques restent le 1<sup>er</sup> département français pour les effectifs de juments lourdes, avec en 2022, 78 % des juments saillies et des naissances enregistrées de la région Nouvelle-Aquitaine.

	2021	2022	Évolution 2022/2021
<b>Nombre d'élevages trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	348	379	+ 8,9 %
Nouvelle-Aquitaine	572	602	+ 5,2 %
France	3 631	3 737	+ 3,7 %
<b>Nombre de naissances trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	1 522	1 710	+ 12 %
Nouvelle-Aquitaine	2 020	2 181	+ 8,0 %
France	9 354	9 850	+ 5,3 %
<b>Nombre de juments saillies</b>			
Pyrénées-Atlantiques	2 926	3 136	+ 7,2 %
Nouvelle-Aquitaine	3 868	4 040	+ 4,4 %
France	17 278	17 704	+ 2,5 %

## Conjoncture 2023 : des cours élevés, qui se sont maintenus...

Toujours tirés par une demande dynamique des débouchés espagnols (engraissement de poulains majoritairement destinés à l'Italie) et japonais, les cours du vif se sont maintenus à haut niveau en 2023.

Les exports vers le Japon de poulains gras ont repris en décembre 2022, avec 1 avion cargo de 130 têtes. 10 avions seraient prévus pour la saison 2023/2024...

La demande pour de bonnes poulinières comtoises ou bretonnes reste dynamique, stimulant toujours cette année le marché des reproductrices.

- **2,80 à 3,00 €/kg vif pour un poulain de 6 à 10 mois** (jusqu'à 3,20 €/kg vif si délai de paiement de 6 mois sur export Japon. idem en 2022),

- **2,00 à 2,50 €/kg vif pour la jument trait de réforme**, en bon état d'engraissement et bien conformée (légère hausse/2022)

- **2 500 à 5 000 € pour une poulinière comtoise confirmée gestante** (en progression, en réponse à une forte demande, sur l'ensemble du territoire national).



## Le Plan de Progrès de la Pisciculture française en quête d'un nouveau souffle.



**Le développement de l'aquaculture**  
**Un enjeu de souveraineté alimentaire**



Le renouvellement des arrêtés préfectoraux d'autorisation des piscicultures est un rendez-vous important entre professionnels et l'administration.

Nous constatons avec regret depuis plus de 10 ans, pour ce qui devrait être de « simples renouvellements », que cet exercice nécessite sur le département et la région des durées d'instruction trop longues, de plusieurs années (5-7 ans...), des études complexes et très coûteuses, en exposant les professionnels à une incertitude juridique, ayant notamment pour effet de ralentir voire déprogrammer certains investissements pour autant essentiels dans nos établissements.

Pour autant, sur notre département des Pyrénées-Atlantiques, nos piscicultures sont toutes installées sur des cours d'eau en BON ÉTAT écologique, et souvent la très grande majorité des paramètres suivis sont même en TRÈS BON ÉTAT écologique!

Toutes nos piscicultures sont adhérentes depuis plus de 30 ans du GDS Nive-Nivelle et du GDSA Nouvelle-Aquitaine. Nous disposons d'outils comme la carte d'identité sanitaire (CIS) et de la carte d'identité environnementale (CIE) depuis plus de 10 ans, ce qui nous permet en toute transparence avec l'administration, de démontrer la maîtrise de nos statuts sanitaires et de nos impacts.

Nous avons souhaité sur le plan national en 2012 mettre en place un Plan de Progrès de la Pisciculture (PPP), signé avec les deux ministres de tutelles et agences concernées, pour faciliter et accélérer les mises en conformité des établissements au travers d'une méthodologie de travail concertée.

Force est de constater que le résultat au bout de 10 ans n'est pas à la hauteur de nos ambitions.

C'est la raison pour laquelle, notre interprofession nationale, le CIPA, avec la Fédération Française de l'Aquaculture et le GDSA-NA pour l'échelon régional, a souhaité redynamiser ce plan de progrès en 2023, en tirant les leçons des freins qui ont entravé cette démarche absolument essentielle aux yeux des professionnels.

Une première réunion s'est ainsi tenue le 30 juin 2023 à Bordeaux sous l'autorité du SGAR de Nouvelle-Aquitaine, mandaté par le Préfet de Région. Cette réunion a rassemblé tous les représentants syndicaux régionaux des professionnels, les présidents des différentes structures parties prenantes (CIPA, FFA, GDSAA, GDS Nive-Nivelle...) et toutes les administrations territoriales (DDPP, DDTM, OFB, agence de l'eau notamment).

L'objectif, au travers d'un relevé de décisions en cours de rédaction, est de s'accorder sur des méthodes et actions permettant de raccourcir les procédures, en se concentrant sur l'essentiel et en évitant des points de blocage qui ne seraient pas justifiés. L'agenda prévoit de valider ce relevé de décisions au niveau régional et sur les 12 départements concernés de Nouvelle-Aquitaine courant 2024.

Les professionnels sont mobilisés et déterminés à trouver, en confiance, avec les diverses administrations, les voies et moyens pour y parvenir. Cet enjeu est essentiel, et à l'heure où le Haut-Commissariat au Plan vient de publier son rapport intitulé « Le développement de l'aquaculture, un enjeu de souveraineté alimentaire », nous avons là, l'opportunité de répondre en partie à l'un des freins clairement identifiés dans ce rapport et résumé dans le paragraphe « Simplification des procédures administratives nationales encadrant l'octroi et le renouvellement des autorisations d'exploitation ainsi que les contrôles ».

Avec de la bonne volonté partagée et en s'appuyant sur un historique riche et incontesté de données et d'études, nous avons parfaitement les moyens de répondre à cette ambition, sans pour autant diluer nos obligations et responsabilités.

### De la parole aux actes !

Nous devons maintenant tous agir de concert pour l'avenir de l'aquaculture française et faire de notre aquaculture régionale, première région aquacole française, un exemple à suivre en la matière.

Au travers de mes responsabilités locales et régionales d'élu à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, de président du GDSA-NA et du GDS Nive-Nivelle, mais aussi en cohérence avec mes mandats nationaux (CIPA), j'en appelle aux plus hautes autorités de l'État dans le département et en région, pour nous accompagner de manière forte et décisive dans cette démarche ambitieuse.

La redynamisation concrète et effective du Plan de Progrès pour la Pisciculture est nécessaire, afin de répondre aux enjeux auxquels nous faisons face, dans un contexte de changement climatique qui nous impose de savoir faire preuve d'agilité, de courage et de volonté.

**Xavier HARISPE**

## Plan d'action : comment faire de la France une grande nation aquacole d'ici à 2030 ?

L'essor de l'aquaculture en France suppose un **engagement résolu de l'Etat et des collectivités territoriales**. Loin d'affecter la pêche française, le développement des activités aquacoles doit au contraire s'inscrire en complémentarité de ce dernier secteur qui doit continuer à faire l'objet d'un soutien ferme et durable en raison notamment de son importance socio-économique et de son rôle dans l'aménagement du territoire dans les zones côtières. **Tel est l'objet de la feuille de route proposée par le Haut-commissariat au Plan pour la métropole comme pour les territoires ultramarins.**



**Zonage et identification des espèces.** Il est primordial de planifier le développement des activités aquacoles dans certaines zones dédiées, avec la participation et l'implication précoce de toutes les parties prenantes concernées. Associée à la réalisation d'une « matrice territoires-espèces » (identification pour chaque territoire et chaque technique d'aquaculture des espaces et des espèces les plus adaptés), cette planification devra suivre un certain nombre d'objectifs de production et de respect des milieux naturels et déboucher sur la réalisation de documents synthétiques à destination des investisseurs.



**Sites clés en main et kits techniques d'installation** à destination des aquaculteurs de demain pour un accès simple, rapide et sécurisant au foncier, maritime comme terrestre. Sur le modèle des « sites industriels clé en main », les services de l'Etat prendront à leur charge la préparation et la mise à disposition de sites aquacoles déjà viabilisés (réalisation en amont des études environnementales, sanitaires ou urbanistiques, des travaux d'aménagement (réseaux, accès, infrastructures de production), de la concertation avec les riverains et les acteurs de l'écosystème local.



**Simplification** des procédures administratives nationales encadrant l'octroi et le renouvellement des autorisations d'exploitation ainsi que les contrôles. Cette simplification passe par la mise en place d'une organisation administrative moins éclatée. La montée en puissance du réseau de « référents régionaux aquaculture » mis en place par le plan « Aquacultures d'avenir » sera un élément déterminant tant dans l'inventaire des obstacles qui entravent l'essor et le développement de la production aquacole en France que dans l'accompagnement des porteurs de projet.



**Plan de formation.** Un programme de préservation et d'enrichissement des compétences devra reposer sur trois piliers : le renforcement des formations existantes (en intégrant toutes les techniques de production aquacole, y compris les plus innovantes), la création de nouvelles formations (notamment dans le domaine de l'algoculture et en Outre-mer), et enfin le repérage et l'orientation des élèves et étudiants vers les métiers de l'aquaculture. Ce programme devra s'appuyer, en amont, sur un travail de prospective des métiers et des besoins en ressources humaines qu'appellent les objectifs fixés en matière de développement des filières aquacoles.



**Vers une aquaculture de précision tournée vers l'innovation.** Afin de combiner performance productive et performance environnementale, il sera nécessaire de concevoir une stratégie d'investissement dans la recherche orientée vers l'atténuation des effets du changement climatique et l'amélioration, tant en quantité qu'en qualité et en variété, de la production aquacole française (génétique, numérique, robotique). Le passage de la recherche à l'innovation sera une étape clé pour la mise en place concrète de nouvelles solutions techniques (AMTI, aquaponie, co-implantation d'activités aquacoles et de production d'énergies renouvelables).

*Retrouvez nos travaux et notre actualité sur l'ensemble de nos réseaux sociaux.*



## La bio entre en résistance

# 2 876 052 ha

surface en bio en France en 2022



# 10,7 %

part des surfaces bio dans la surface agricole française

# 60 483

fermes engagées en bio en France en 2022

# 14 %

part des fermes françaises engagées en bio

### Constats nationaux :

#### Consommation

- L'inflation entraînant la diminution de consommation de produits depuis le COVID
- Réduction du nombre de produits bio référencés en grandes surfaces n'incitant pas à la consommation
- Moins de produits transformés donc moins de demande de matière première
- Marges appliquées par les magasins sur les produits bio plus importantes que sur les produits conventionnels => augmente le prix de vente aux consommateurs des produits bio mais pas le prix d'achat aux producteurs
- Vente directe peu impactée

#### Des filières longues particulièrement impactées par la baisse de consommation

- Désengagement d'entreprises de transformation principalement de celles faisant du bio et du conventionnel
- Des stocks de matières premières importants à écouler
- Vente des collectes bio sur le marché conventionnel, au prix conventionnel impactant les entreprises

- Baisse des prix d'achat aux producteurs pour la campagne 2023 (parfois sous le prix conventionnel)

#### Aide à la production

- Ecorégime Certification bio annoncé à 110 €/ha ramené à 92 € => perte de 18 €/ha
- Des fonds d'urgence débloqués mais peu de producteurs éligibles de par les critères exigés. De plus, la perte de revenu se fera essentiellement sur la comptabilité 2023.

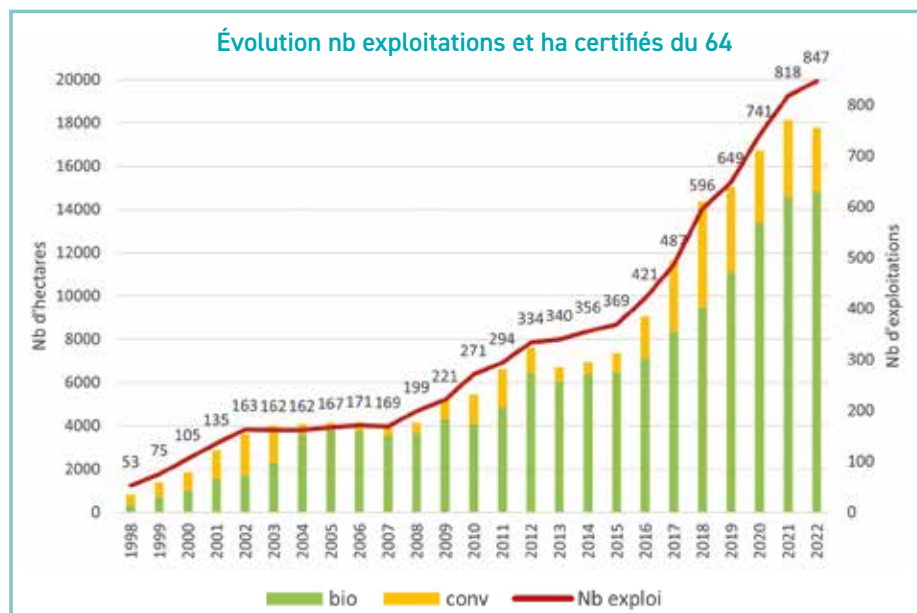
#### Production

- Au vu de la hausse du prix des céréales en 2022, des prix d'aliments qui s'envolent
- Sécheresse 2022 entraînant la baisse des rendements en fourrages notamment.
- Hausse du prix des intrants
- Pénurie de paille annoncée en 2023 (forte hausse du prix) déjà ressentie sur le 64 en 2022 suite à la pénurie de paille espagnole
- Des entreprises aval se désengageant à l'achat des produits en bio (surtout en œufs, volailles de chair, porcs)

### Constats départementaux : 2022 par rapport à 2021

#### Approche globale :

- 2/3 des exploitations bio du département font de la vente directe limitant les tendances nationales.
- En 2022 maintien des surfaces et du nombre de producteurs sur le département



## Détail par territoire basque / béarnais

- Les exploitations du Pays Basque continuent à se convertir, solde nul en 2022 dans le Béarn
- Perte d'entreprises aval certifiées bio sur les 2 territoires mais plus fortement en Béarn malgré un nombre initial moindre
- Solde positif (2022/2021) pour les surfaces avec une moindre

progression en Béarn et un solde négatif en fruits et surfaces fourragères en Béarn

## Détails basques / béarnais productions animales

- A l'échelle départementale baisse du nombre de vaches laitières et perte 1/5<sup>ème</sup> des poulets de chair
- Solde négatif en vaches laitières au niveau départemental reflétant l'arrêt de certi-

fication sur 2 troupeaux en Béarn pour 109 VL.

- Poules pondeuses. Solde négatif en en Pays Basque masqué par le solde positif en Béarn avec l'arrêt d'atelier en PB et 2 mises en place en Béarn avec plus de têtes.
- Poulets de chair. Pas de création ou d'arrêt d'atelier mais beaucoup moins de têtes en place en Béarn (lien avec la grippe aviaire? maintien de

l'atelier en bio pour une bande par an et autres bandes de l'année passées en conventionnel?)



## La Bio en restauration collective :

Pour les établissements accompagnés par le Conseil départemental, la consommation de produits bio représente en moyenne 27 % des produits (données 2022).

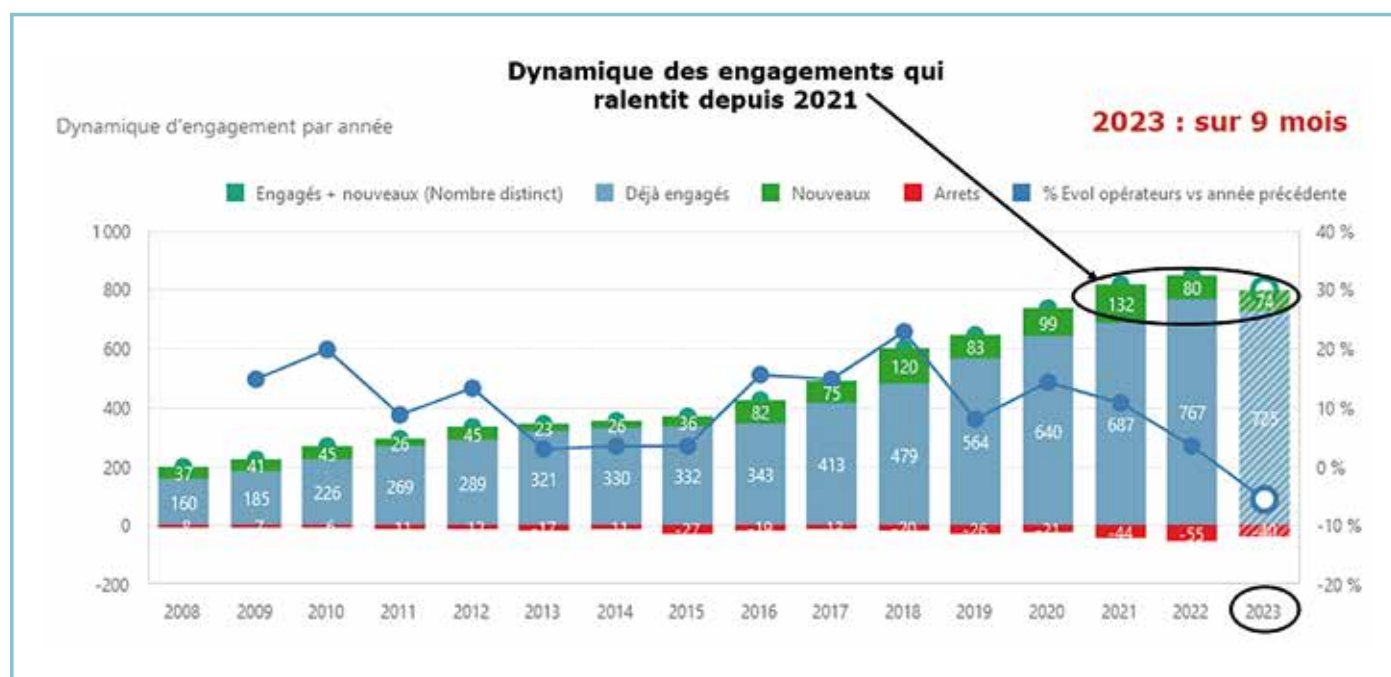
Plus spécifiquement :

- Dans les collèges 24 %;
- Dans les communes 22 %;
- Dans les crèches 49 %;
- Dans les EHPAD et établissements du handicap 8 %.

Les efforts se poursuivent notamment avec la démarche Mangez bio, local et terroirs du département ainsi que les différents plan alimentaires territoriaux mis en place par les collectivités et visant généralement l'introduction de produits bio dans les repas.



## Tendances 64 pour 2023 (chiffres sur 9 mois) :



2023 sera une année avec un nombre d'exploitations bio en baisse avec une dynamique des engagements qui ralentit depuis 2021.

Sur les 40 arrêts, 8 sont des évolutions administratives (changement de statuts d'exploitation), 14 sont des arrêts d'activité (retraites, reconversions professionnelles,...) et 7 sont indéterminés. 11 sont de réels arrêts de certification de l'activité en agriculture biologique avec maintien de l'exploitation.

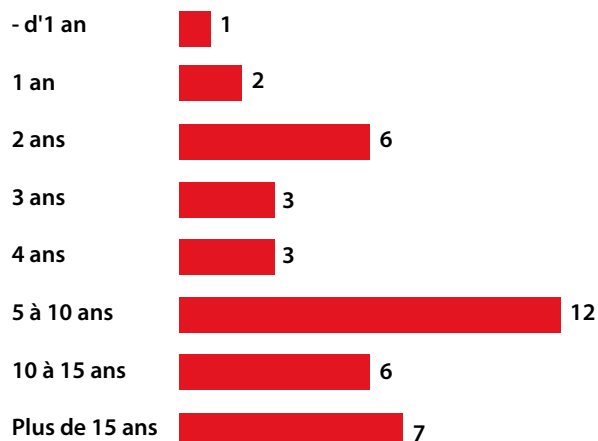
Des désengagements de l'agriculture biologique sont prin-

cipalement constatés sur les exploitations venant de finir les 5 ans d'aides conversion (6-10 ans d'ancienneté dans la bio) Des historiques (>10 ans en bio) qui préféreraient arrêter l'agriculture que d'arrêter la bio font le dos rond en attendant que ça passe, mettre en prairies pour ne pas avoir de frais de cultures en 2024 est une posture rencontrée.

A noter un tiers des arrêts (tous confondus) sont des exploitations mixtes produisant à la fois du bio et du conventionnel.

16 arrêts sont survenus en Pays Basque et 24 en Béarn.

## Ancienneté en bio



## Les évolutions nécessaires :

Les exploitations résistant le mieux semblent les exploitations les plus diversifiées et ayant mis en place de la vente directe ainsi que celles qui ont adopté des techniques bio performantes tant en élevage qu'en

productions végétales. Au final ce sont celles qui s'investissent de façon professionnelle dans le métier d'agriculteur biologique. Les agriculteurs biologiques sont dans l'attente de la prise en comptes des aménités

de l'agriculture biologique à travers un soutien à la production. Toutefois, le réel soutien à l'agriculture biologique viendra par la reprise de la consommation des produits biologiques tant par les particuliers qu'en

restauration hors domicile qui s'amorce doucement sur la fin 2023. L'aide au maintien de 14 millions d'euros voté le 15 décembre 2023 par la Région est bienvenue dans les exploitations.





## Production fermière et agritourisme : professionnaliser les activités pour les pérenniser

### Le porte-monnaie, arbitre de la consommation alimentaire

# 100

Plus de 100 producteurs agréés producteurs fermiers



La consommation des produits alimentaires est touchée de plein fouet par l'inflation record de 20 % sur 2 ans. Globalement, selon le panel Kantar 2023, les achats en volume des produits de grande consommation baissent de 4,3 % en 2023 par rapport à 2022. Les Français se recentrent sur des catégories essentielles et sur des produits moins chers. Dans ce contexte, les habitudes changent et le prix ou la promotion sont les premiers critères de choix d'un produit. Surtout, la lutte contre le gaspillage devient la solution adoptée le plus souvent pour faire face à l'inflation.

l'étude montre toutefois que dans les compromis, les produits santé aux promesses simples comme les produits « sans » ou les produits écologiques et locaux trouvent encore leur place.

L'observatoire de la consommation Leclerc confirme que 91 % des Français s'intéressent au fait qu'un produit soit issu de producteurs locaux ou de circuits courts. Ces produits locaux sont synonymes de qualité, durabilité (coût carbone de transport faible) et ils sont, pour les fruits et légumes, des produits de saison. Ces arguments séduisent notamment les 18-34 ans qui sont 30 % à estimer qu'une alimentation de qualité doit aussi être respectueuse de l'environnement selon l'observatoire de la consommation Leclerc.



# 100

Plus de 100 producteurs agréés Bienvenue à la Ferme

Les achats se recentrent sur les catégories essentielles et sur les produits du quotidien les moins chers. Les Français cuisinent moins de plats chauds, afin d'économiser l'énergie, l'autre variable d'ajustement du budget. Les plats, qui contiennent de moins de moins de protéines animales, s'allègent parfois de l'entrée ou du fromage. Pour autant, les Français ne tirent pas un trait sur le plaisir qui reste une valeur sûre dans notre consommation alimentaire.

# 16 000

assiettes commercialisées (hors fromages, desserts et boissons) sur les 33 Marchés de Producteurs de Pays en 2023

Dans ce contexte, les critères de choix tels que la consommation responsable ou bio, et même la santé, sont malmenés et les arbitrages penchent en faveur du porte-monnaie. Le bio a ainsi enregistré une baisse de 8 % dans les dépenses au CAD P8 2023. Mais comme le souligne Emmanuelle Rouzet, spécialiste du marketing alimentaire,



## La fréquentation touristique se maintient

La fréquentation touristique du département est un facteur important pour nombre de producteurs dont l'activité en dépend, que ce soit pour la vente de produits fermiers ou les prestations d'accueil à la ferme, de type hébergement, visites, activités ludiques... « La fréquentation touristique en 2023 dans les Pyrénées-Atlantiques est proche de celle

enregistrée en 2022 » indique l'agence départementale du tourisme 64. Comme la météo reste un facteur primordial, le mois de juillet enregistre une légère baisse. La fréquentation hivernale a été en forte baisse en raison du peu de neige. Toutefois, l'attractivité des ailes de saison, notamment le printemps, se renforce et compense les baisses de fréquentation

estivale. Cela permet d'allonger la saison touristique et de maintenir les activités touristiques sur une période plus longue.

Afin de répondre à cette demande touristique, l'ADT et la Chambre d'agriculture accompagnent des projets agritouristiques autour de l'hébergement mais surtout autour du développement de visites expé-

rientielles pour valoriser les activités et les produits.

Les deux structures sont également engagées pour 2024 dans deux projets transfrontaliers afin, d'une part, de consolider la destination touristique autour de la gastronomie et, d'autre part, de professionnaliser les acteurs du tourisme et notamment les acteurs agricoles.

## Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays

Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays sont des marques des Chambres d'agriculture.

En 2023, Bienvenue à la Ferme compte 103 adhérents.

- 83 font de la production fermière
- 42 font de l'accueil à la ferme : gîtes, chambres d'hôtes, camping, hébergements insolites, accueil de camping-car, ferme découverte, ferme auberge,
- 23 font les deux

Depuis quelques années, l'association met l'accent sur le lien avec les adhérents et la qualité des services d'appui et de conseil proposé. L'objectif est d'accompagner la professionnalisation des producteurs et de consolider leurs activités de vente directe et d'accueil à la ferme.

De plus, les fermes « Bienvenue à la ferme » développent les événements à la ferme de type randos gourmandes et spectacles à la ferme dans le

cadre de Ferm'en Scène avec l'appui de l'association. Ces événements sont un moyen de permettre à un plus grand nombre de fermes de développer l'accueil à la ferme, de se faire connaître. C'est aussi l'occasion de promouvoir la marque Bienvenue à la Ferme.

La marque Marchés des Producteurs de Pays promeut des marchés de producteurs tant d'approvisionnement que festifs.

En 2023, 33 marchés festifs qui ont été organisés en partenariat avec des collectivités. Une centaine de producteurs fermiers sont agréés pour participer à ces marchés. Ces événements ont lieu de juin à septembre, en soirée de 18 h à 23 h sur les places des villages. Les producteurs proposent aux clients des assiettes à consommer sur place, le tout dans une ambiance conviviale et festive.

Cette saison a été marquée par une météo instable et incer-

taine, permettant difficilement de faire des prévisions sur 24h/48h. Cependant, malgré cette météo compliquée et une dizaine de marchés en lieu de repli, les chiffres restent similaires à 2022, soit environ 16 000 assiettes vendues en entrées et en plats.

La marque Marchés des Producteurs de Pays est reconnue

et conserve son attractivité. Elle garantit aux consommateurs de ne trouver sur ces marchés que des produits locaux dans une ambiance festive et conviviale.



## Conclusion

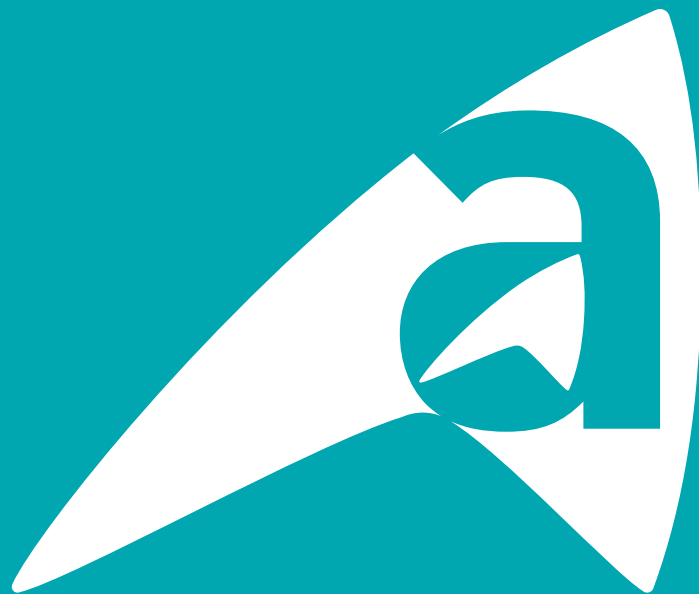
Si la consommation des produits alimentaires souffre de l'inflation, la production fermière garde un potentiel en

s'appuyant sur la vente directe et en circuit court. La proximité, alliée à des modes de production durable en sont ses princi-

paux atouts. Mais comme pour les activités touristiques, la professionnalisation des producteurs est primordiale pour

proposer des offres lisibles, visibles et structurées.





# CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*